

A/CONF.191/CP/26

**TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LES PAYS LES MOINS AVANCES**

Bruxelles, 14-20 Mai 2001

Mémoire présenté

par

**LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

NOTE

Les vues exprimées dans ce Programme d'Action sont celles du Gouvernement qui l'a présenté. Le document est reproduit sous la forme et dans la langue dans lesquelles il a été reçu. Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

A/CONF.191/CP/26

Novembre 2000

**Troisième Conférence des Nations Unies sur les Pays les
Moins Avancés**

Bruxelles, 14-20 Mai 2001

**Exposé du GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE (RCA)**

**Programme d'Action pour le Développement de la
République Centrafricaine
(Résumé)**

Novembre 2000

Le présent rapport a été établi par Daniel NDITIFEÏ-BOYSEMBE sous la responsabilité du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale à la suite des consultations avec les membres du Comité Préparatoire National composé de la Primature, des Ministères techniques, de la Banque Centrale, de la Chambre de commerce, de l'Université, de l'Association des Femmes Juristes et d'autres ONGs.

Le rapport a été approuvé par le Conseil des Ministres.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS	iii
INTRODUCTION: PRESENTATION SOMMAIRE DU PAYS	1
I. EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LA DECENNIE 19903	
1-1 Raisons de la Non-Application du Programme en RCA	3
II. DEVELOPPEMENT ECONIMIQUE ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES AU COURS DE LA DECENNIE 90	5
2-1 Développement Economique	5
2-2 Mise en valeur des ressources humaines	9
2-3 Financement du Développement Economique au cours de la Décennie 90.....	19
III. CONTRAINTES ET ATOUTS DE L'ECONOMIE CENTRAFRICAINE	21
A. Principales contraintes au développement de l'économie centrafricaine	21
3-1 Contraintes internes	21
3-2 Contraintes externes	29
3-3 Chocs extra-économiques	31
B. Principaux atouts de l'Economie Centrafricaine	31
3-4 Processus de pacification	31
3-5 Disponibilité des matières premières d'origine Agricole, Animale, Forestière, Minière	32
3-6 Les coûts modérés de la main-doeuvre	34
3-7 Désengagement de l'Etat du Secteur productif.....	34
IV. PROGRAMME D'ACTION POUR LA DECENNIE 2001-2010	35
4-1 Stratégie nationale de développement et objectifs du Programme.....	35
4-2 Priorités du Programme.....	37
4-3 Mécanisme de suivi/évaluation	63
4-4 Besoins de financement du Programme	64
4-5 Conclusion.....	64
ANNEXES.....	65
I) Indicateurs Economiques	66
II) Indicateurs Sociaux	72
III) Matrice d'Actions	76

ABREVIATIONS

ACCF	Agence Centrafricaine de Communication Fluviale
ACDA	Agence Centrafricaine de Développement Agricole
ANDE	Agence Nationale pour le Développement de l'élevage
APD	Aide Publique au Développement
BARC	Bureau d'Affrètement Routier Centrafricain
BEAC	Banque des Etats d'Afrique Centrale
BECDOR	Bureau d'Evaluation et de contrôle de Diamant et d'Or
BDEAC	Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale
BET	Brevet d'Etudes Techniques
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CEE	Commission Economique Européenne
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CFA	Communauté Financière d'Afrique
CENTRAPALM	Centrafricaine des palmiers
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CTP-PAS	Comité Technique Permanent de Suivi du PAS
DSPE	Document cadre de Politique Economique
DEF	Diplôme d'Etudes Fondamentales
DTS	Droit de Tirages Spéciaux
ENERCA	Energie Centrafricaine
FAD/BAD	Fonds Africain de Développement/Banque Africaine de Développement
FASR	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé
FMI	Fonds Monétaire International
FNEC	Fédération Nationale d'Eleveurs Centrafricains
FUNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
HUSACA	Huilerie Savonnerie Centrafricaine
ICRA	Institut Centrafricain de Recherche Agricole Appliquée
IDE	Investissement Direct Etranger
IDH	Indicateur de Développement Humain
IRA	Infections respiratoires aiguës
MINURCA	Mission des Nations Unies en RCA
MST	Maladies sexuellement transmissibles
MVPE	Mise en valeur et planification de l'eau
OHADA	Organisation de l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PASAD	Programme d'Appui au secteur Artisanal de Diamant
PDA	Plan de Développement Agricole
PDDT	Plan Directeur de Développement Touristique
PIB	Produit Intérieur Brut
PIS	Plan Intérimaire de Santé
PMA	Pays les moins avancés

PNDE	Plan National de Développement de l'Education
PNDS	Plan National de Développement de la Santé
PNLS	Programme National de Lutte Contre la SIDA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres très Endettés
PST	Programme Sectoriel de Transport
RCA	République Centrafricaine
SIDA	Syndrome immuno-déficitaire acquis
SOCATRAF	Société Centrafricaine des Transports Fluviaux
SOCOCA	Société Cotonnière Centrafricaine
UDEAC :	Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale
UE :	Union Européenne
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.

PROGRAMME D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RCA (2001 - 2010)

INTRODUCTION : PRESENTATION SOMMAIRE DU PAYS

La République Centrafricaine est un vaste pays de 6 23 000 Km² qui partage de longues frontières avec le Tchad au Nord, le Soudan à l'Est, le Cameroun à l'Ouest, les deux Congo au Sud. La population estimée en 1998 à 3 600 000 habitants est caractérisée principalement par

- a) sa faible densité (5h/Km²)
- b) la stabilité du taux de croissance (2,5%)
- c) sa juvénilité (43%) et
- d) sa répartition quasi-égale entre les deux sexes avec cependant une légère avance pour le sexe féminin (50,8%).

Au plan économique, la RCA possède de sérieux atouts au rang desquels on peut citer :

- De nombreuses richesses du sol et du sous-sol (coton, café, tabac, produits vivriers, bois, diamant, or, uranium, calcaire etc...).
- Un potentiel en terres cultivables estimé à 15 millions d'hectares (0,7 million seulement sont mis en culture)
- Un potentiel en terres de pâturage et de parcours estimé à 16 millions d'hectares
- Un potentiel forestier de 3,8 millions 800 000 hectares de forêts utiles
- Une bonne pluviométrie
- Un réseau hydrographique dense.

L'économie Centrafricaine est toujours dominée par le secteur primaire qui emploie 80% de la population active (estimée à 1 852 053 habitants en 1997) et fournit près de 50% du PIB 1999.

Les recettes d'exportation proviennent pour l'essentiel de quatre produits : diamant, bois, coton, café (85,5%).

En dépit de ses nombreuses potentialités, l'économie Centrafricaine est en butte à de lourds handicaps dont les principaux sont :

- La pauvreté qui ne cesse de gagner du terrain (L'IDH selon le Rapport 1999 du Pnud est de 0,378 plaçant la RCA au 165^e rang sur 174 pays).
- Les graves déficits des systèmes éducatif et sanitaire avec une mention particulière au VIH/SIDA qui est en passe de devenir la première cause de mortalité en RCA.
- L'enclavement du pays : le port le plus proche, Douala, est à plus de 1450 Km de Bangui la Capitale.

- Le poids de la dette (86% du PIB 1999).
 - La faiblesse des recettes budgétaires, plaçant l'Etat dans l'impossibilité de couvrir régulièrement ses dépenses de souveraineté, facteur à l'origine du délitement de son autorité sur les agents de la Fonction Publique qui accusent selon les cas entre 12 et 24 mois d'arriérés de salaires.
 - L'insécurité entretenue dans l'arrière pays par des bandes armées.
- C'est pour tenter de surmonter ces obstacles et relancer la machine économique, que le Gouvernement a mis au point un programme économique triennal (1998-2000) en collaboration avec les services du Fonds Monétaire et de la Banque Mondiale. Les principaux objectifs assignés au programme sont les suivants :
- Un taux moyen de croissance annuelle du PIB réel fixé à 5,2%.
 - Un taux moyen d'inflation annuelle à 2,5%
 - Le déficit du compte courant extérieur (hors transferts officiels) à 6% du PIB en 2000
 - La consolidation de la base productive de l'économie
 - Des réformes structurelles de l'Administration et du secteur Para-Public.

L'appui financier à ce programme accordé par le FMI dans le cadre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR) pour un montant de 49,44 millions de DTS, a permis de débloquer la première tranche (8,24 millions de DTS) au titre du 1^{er} arrangement annuel (Avril 98 - Mars 1999).

Depuis 1997, on assiste à une amélioration de la conjoncture économique qui s'est poursuivie en 1998 et 1999, illustrée par la croissance du PIB (prix constant)¹ redevenue positive : 5,9% en 1997, 3,9% en 1998 et 3,4% en (1999) et par l'augmentation des recettes budgétaires : 9,1% et 9,3% du PIB respectivement en 1998 et 1999 contre 8% en 1997.

Parallèlement à cette embellie sur le plan économique, on note sur le plan politique, une détente en dépit des remous consécutifs aux dernières consultations électorales et du retrait du contingent de la Mission des Nations Unies en Centrafrique (MINURCA) qui laissait craindre le pire.

Ce processus de normalisation a besoin cependant d'être consolidé par la restructuration de l'armée nationale qui demeure toujours un sujet de préoccupation. La récente promulgation des textes législatifs et réglementaires y relatifs et la récente réunion à New-York des partenaires de développement de la RCA, invités à se pencher sur la sécurité et le développement du pays, permettront de réaliser dans le cadre des programmations militaires les réformes indispensables préconisées par les Etats Généraux de la Défense tenus en 1996.

La décennie 1990 en Centrafrique s'est mieux achevée qu'elle n'a commencé. Il importe de renforcer les acquis économiques et politiques des trois (3) dernières années par des mesures adéquates (augmentation de la capacité d'offre et de la compétitivité de l'économie, lutte contre la pauvreté, correction des disparités flagrantes dans la distribution des revenus, renforcement des capacités institutionnelles et du capital humain, bonne gouvernance) afin de créer les conditions d'un ancrage bénéfique du pays dans l'économie mondiale.

¹ Déflateur (1985 = 100)

I. EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LA DECENNIE 1990.

La marginalisation croissante des millions d'habitants des pays les moins avancés (PMA), en dépit du Programme pour la décennie 1980-1990, a conduit la communauté internationale à se pencher une fois de plus sur le sort des PMA. Dans la Déclaration de Paris qui a sanctionné la IIème Conférence des Nations Unies sur les PMA tenue à Paris en 1990, elle a fait de la lutte contre cette marginalisation une question d'éthique et s'est engagée à tout mettre en œuvre pour la stopper au cours de la décennie 1990-2000. Le Programme d'action pour la décennie 90 adopté à l'issue de la Conférence de Paris est apparu dès lors comme l'instrument indiqué pour aider les PMA à sortir du "cercle vicieux" de la pauvreté.

Chacun des PMA était invité à appliquer ce Programme avec le concours des bailleurs de fonds.

1-1 LES RAISONS DE LA NON-APPLICATION DU PROGRAMME EN RCA.

L'application de ce Programme en République Centrafricaine s'est heurtée à quatre difficultés majeures :

a. l'inappropriation du programme par les acteurs concernés (Gouvernement, secteur privé, société civile). Si la RCA était bien représentée à la Conférence de Paris, il n'en demeure pas moins que l'événement était passé inaperçu en RCA pour deux raisons :

- La préparation de la Conférence de Paris s'est limitée à deux (2) départements ministériels en l'occurrence les Affaires Etrangères et le Plan.
- Les résultats de la Conférence notamment le Programme d'action pour les années 90, n'ont fait l'objet d'aucune campagne de sensibilisation et étaient ignorés de la plupart des acteurs de la vie socio-économique y compris les cadres des départements des Finances et de l'Economie théoriquement en charge de les appliquer.

b. La prédominance absolue des programmes d'ajustement soutenus par les Institutions de bretton-woods (IBW) qui étaient devenus les documents de référence pour tout ce qui avait trait à la politique économique de la RCA en lieu et place des plans quinquennaux de développement dont le dernier a couvert la période 1986-1990. En effet depuis 1986, année du premier programme d'ajustement structurel (PAS) jusqu'au Document cadre de politique économique (DCPE) convenu avec le FMI pour la période 1998-2000, la politique économique de la RCA est définie étroitement en collaboration avec les IBW qui sont aussi parmi les principaux soutiens financiers aux différents Programmes mis en chantier par la RCA. Ce rôle des IBW s'apprécie aussi bien au niveau des programmes de réforme macro-économique et structurelle que des projets et programmes sectoriels exécutés au cours de la décennie écoulée.

c. La crise socio-politique de 1990 à 1993, née de la crise économique et de la lutte pour la démocratie, qui a plongé la RCA dans la grève la plus longue de son histoire entraînant une paralysie totale de l'administration.

d. L'attentisme et le désengagement des bailleurs de fonds de la RCA suite au contexte particulièrement agité de l'époque. C'est seulement à la faveur du changement de régime intervenu en 1993, que ceux-ci ont montré à nouveau de l'intérêt pour le pays.

La Conjonction de tous ces facteurs a relégué le Programme d'action des PMA pour la décennie 90 à l'arrière plan des préoccupations nationales à tel point qu'il paraît aujourd'hui risqué de se livrer à l'évaluation d'un programme. qui n'a pas été appliqué. A la vérité, la focalisation sur les programmes financés par les IBW était telle que, c'est plus l'ensemble de ces Programmes mis avec en chantier qu'il conviendrait d'évaluer que le Programme d'action en faveur des PMA. Toutefois, les objectifs des politiques macro-économiques et sectorielles exécutées durant la décennie 90 étant similaires pour l'essentiel à ceux du Programme d'action pour les PMA, les résultats et enseignements de l'évaluation de ces programmes ne devraient pas différer sensiblement de ceux qui seraient tirés de l'évaluation du Programme des PMA si celui-ci avait été appliqué effectivement.

En définitive, le plus important est de fixer les centrafricains et leurs partenaires sur l'évolution socio-économique de la RCA au cours des dix (10) dernières années

II. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES AU COURS DE LA DECENNIE 90.

En dépit de la non-application du Programme d'action pour les PMA, on a assisté au cours de la décennie écoulée à la mise en chantier de politiques touchant des domaines aussi divers que l'économie, l'éducation, la santé, l'administration dont les objectifs étaient : de :

- a) assainir le cadre macro-économique
- b) promouvoir la croissance économique
- c) améliorer les performances des secteurs réels de l'économie
- d) favoriser le développement du capital humain et la bonne gouvernance etc.

Au terme de cette décennie, quelle appréciation peut-on faire de l'évolution de la RCA au plan de son économie, de ses capacités à couvrir les besoins sociaux de sa population et à promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance ?

2-1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2-1-1 Assainissement du cadre macro-économique.

L'ajustement en RCA remonte au 1^{er} Programme d'ajustement structurel (PAS) en 1986. Depuis lors, on peut, affirmer que le pays est sous ajustement avec la mise en chantier de plusieurs programmes dont le dernier est le Document cadre de politique économique convenu avec le FMI en 1998. Entre autres objectifs fixés à ces programmes, il y a l'assainissement du cadre macro-économique c'est à dire la recherche des grands équilibres économiques, (finances publiques, balance de paiements).

L'analyse succincte de l'évolution des finances publiques et de la balance des paiements au cours des années 90 fournira quelques éléments d'appréciation.

a. finances publiques

²Au cours de la période sous revue, les opérations financières de l'Etat se sont traduites par des déficits importants, l'année 1992 étant la plus critique avec un déficit qui représente 15,1% du PIB. De façon générale les trois (3) premières années (92,93,94) ont été mauvaises en raison du très faible niveau des recettes enregistrées, lequel s'explique par la chute des cours des principaux produits d'exportation de la RCA et par la longue grève qui a paralysé les régies financières. On note à partir de 1995 une réduction du déficit due à une nette progression des recettes (à l'exception de 1996). La tendance baissière s'est poursuivie pour atteindre 7,7% du PIB en 1999 mais ce résultat est encore loin de l'objectif de 4,6% en l'an 2000 fixé par le Gouvernement en accord avec le FMI (cf tableau n°1 annexe).

b. balance de paiement

Les soldes déficitaires de la balance commerciale et du compte courant (hors transferts officiels) traduisent un déséquilibre important des échanges de la RCA avec l'extérieur.(cf tableau n°2 annexe)

² Les relations de la RCA avec les Institutions de Bretton-Woods datent de 1980, année où à la demande des Autorités centrafricaines le FMI

a fait le voyage de Bangui. C'est aussi l'année de la 1^{ère} Table ronde des bailleurs de fonds de la RCA.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant hors transferts officiels qui a atteint la pointe de 14,7% en 1990, demeure toujours élevé en 1999 avec un pourcentage de 11,2, ce qui laisse perplexe sur la capacité de l'économie centrafricaine à réaliser la performance de 6,8% à l'horizon 2000 (cf, DCPE).

Ce déséquilibre des échanges extérieurs de la RCA est le reflet de la structure des exportations concentrées à hauteur de 85% sur quatre produits (diamant, bois, coton, café) soumis à des fortes fluctuations de leurs prix et où les services occupent une portion congrue avec des déficits cumulés de près de 502 milliards de F.cfa de 1990 à 1999.

Au vu des performances médiocres des finances publiques et du Commerce extérieur, on est tenté de dire que les efforts entrepris depuis des années pour assainir le cadre macro-économique n'ont pas donné les résultats escomptés. Il convient cependant, de relativiser cette appréciation en prenant en compte trois (3) éléments à mettre à l'actif de la politique d'assainissement du cadre macro-économique :

- La tendance à la baisse des déficits enregistrée aussi bien au niveau des finances publiques que de la balance des paiements.
- Des progrès dans le pilotage de l'économie qui sont à mettre à l'actif du Comité interministériel et du Comité Technique Chargés du suivi du PAS.
- La production de l'information économique grâce à l'action du Comité technique permanent chargé du suivi du PAS (CTP-PAS).

2-1-2 Indicateurs de croissance économique.

Deux critères de performance sont retenus pour apprécier la croissance de l'économie et le degré de transformation de celle-ci au cours des années 90 : l'évolution du produit intérieur brut (PIB) et les performances des secteurs réels de l'économie centrafricaine.

2-1-2-1 Evolution du produit intérieur brut réel (PIB) et structure de l'économie centrafricaine.

1. Evolution du produit intérieur brut (PIB)

Le taux moyen de croissance annuelle du PIB réel sur la période sous-revue est de 1,3 % donc loin de la performance de 5,5 % fixée par le Document cadre de politique économique pour 1998-2000.(cf tableau n°3 annexe).

Ce taux comparé à celui des autres pays les moins avancés (3,9 %) est non seulement en retard de plus de deux points, mais surtout il est inférieur au taux de pression démographique (2,5 %).

On peut affirmer que l'économie centrafricaine durant la décennie 90 a stagné.

L'évolution du PIB par tête d'habitant traduit par contre une dégradation du revenu moyen de la population qui est passé de 380 \$us en 1990 à 310 \$us en 1999 soit une régression de 18,4%.

L'économie centrafricaine durant la dernière décennie est passée par plusieurs phases :

a. 1990-1993 : phase de grave récession (-8,9% sur 4 ans), due à la conjonction de plusieurs facteurs notamment :

- L'effondrement des cours des principaux produits d'exportation (coton, café, bois, tabac, diamant).
- La surévaluation du franc cfa ayant pénalisé les produits d'exportation de la RCA au profit d'autres PMA hors zone franc.
- La dépréciation du dollar américain qui a affecté les recettes d'exportation.
- La gestion opaque des finances publiques et de l'Aide publique au développement.
- La perte de pouvoir d'achat de la population liée aux arriérés de salaires des fonctionnaires et à la mévente des produits de base et des produits vivriers des paysans.
- La crise socio-politique ayant entraîné la paralysie de l'administration pendant deux (2) ans.

b. 1994-1995 : Période de forte reprise économique avec un gain de 11,3 %. La dévaluation du franc cfa en 1994, la bonne tenue des cours des principaux produits d'exportation, la fin de la crise socio-politique et la reprise de la coopération financière avec la Communauté Internationale sont autant de facteurs qui expliquent ce retournement favorable de la conjoncture économique.

c. 1996 : la croissance est redevenue négative à la suite des graves mutineries qui ont fragilisé le tissu économique installé dans la capitale et sa périphérie.

d. 1997-1999 Nouvelle reprise économique : le PIB en trois ans a progressé de plus de 13 %. Cette rapide reprise, alors qu'on craignait les effets durables des mutineries, s'explique en partie par le fait que les produits d'exportation (coton, café, tabac, bois, diamant) n'ont pas été touchés par les mutineries et qu'ils ont bénéficié de la reprise de l'économie mondiale marquée par des taux de croissance positifs en 1998 (2,5%) et 1999(2,9%) après un passage difficile en 1997 imputable à la crise asiatique.

2.Structure du PIB

Sur les dix (10) dernières années écoulées, le secteur des activités primaires a été non seulement prédominant mais il a même progressé entre 1990 et 1999 au détriment des secteurs secondaire et tertiaire passant de 45,3 % du PIB en 1990 à 48,4% en 1999 tandis que les deux (2) autres secteurs ont régressé respectivement de 18,7% à 16,9 % et de 31,1 % à 26,6 %. On peut en conclure que la transformation de la structure de l'économie centrafricaine, qui est l'un des objectifs assignés aux programmes de réforme macro-économique, ne s'est pas réalisée en centrafricaine.(cf tableau n°4 annexe).

2-1-2-2 Performances sectorielles.

La mesure des performances des secteurs réels de l'économie se fera à partir de deux critères : le poids de la valeur ajoutée dans le PIB et la contribution à la croissance du PIB.

a) Part des secteurs réels dans le PIB.

Il s'agira d'apprécier le degré de contribution de l'agriculture, de l'industrie et des services privés à la formation du produit intérieur brut. (cf tableau n°5 annexe)

- **Agriculture**

Avec près de 29% en moyenne sur la période 1990-1999, la contribution de l'Agriculture à la formation du PIB a été la plus importante. Il est intéressant de souligner le poids de la production vivrière qui à elle seule a représenté en moyenne 27,1% contre moins de 2% aux cultures d'exportation qui par ailleurs bénéficient de 80% des investissements en faveur de l'agriculture. La performance de l'élevage (9%) qui est l'une des principales activités du secteur primaire, mérite également d'être mentionnée.

- **Industries**

La part dérisoire de l'industrie manufacturière dans le PIB (9,4%) traduit bien le faible degré d'industrialisation de la RCA. Plus grave, on a assisté durant les années 90 à un recul des activités industrielles : la part de l'industrie manufacturière dans le PIB qui était de 10,7% en 1990 est tombée à 7,8% en 1999. Les industries extractives avec une contribution de 4% n'étaient pas mieux loties.

- **Services privés**

L'essentiel de la valeur ajoutée des services privés est fourni par les activités de commerce, transports et télécommunication qui, avec un apport en moyenne de 15% au PIB, ont fait mieux que l'industrie manufacturière.

b. Contribution des secteurs réels à la croissance du PIB. (cf tableau n°6 annexe)

- **Agriculture**

Elle retrouve son rôle de locomotive de la faible croissance (1,3%) qui a été observée sur la période 90-99. En effet, l'Agriculture à elle seule a contribué à ce taux de croissance à concurrence de 1,15% dont 1,21% pour la production vivrière et - 0,06% pour les cultures de rapport qui par ailleurs mobilisent en moyenne 80% des investissements du secteur.

Il convient cependant de nuancer le rôle de locomotive joué par l'Agriculture en général et par la production vivrière en particulier au regard des résultats très modestes obtenus, contrastant avec des moyens importants mobilisés au profit de ce secteur. En effet, si les taux moyens de productions agricole vivrière ont progressé entre les deux dernières décennies passant respectivement de 2,3% (1980-1990) à 4% (1990-1997) et de 2,4% (1980-1990) à 3,8% (1990-1997), force est de constater que cette progression rapportée au taux de croissance de la population centrafricaine s'est réduite à sa portion congrue. Ainsi les taux moyens de croissance par tête d'habitant pour la période 1990-1997 ont été respectivement de 1,7% et 1,6% seulement. Ces résultats sont faibles pour un pays réputé pour ses potentialités agropastorales (terres arables et de pâturage, bonne pluviométrie etc.) et qui aurait pu être le grenier de l'Afrique Centrale. La faible capacité d'offre des produits vivriers par l'économie

Centrafricaine explique leurs prix relativement élevés et l'incapacité de la RCA à occuper les créneaux qu'offrent les pays déficitaires de la sous-région..

- **Industries**

En termes de contribution du secteur industriel à la croissance du PIB, les contre-performances sont flagrantes eu égard aux résultats enregistrés -0,15% pour l'industrie manufacturière et les industries extractives. Les résultats des industries extractives, réduites essentiellement au diamant ne sauraient surprendre dans la mesure où ce produit est exporté à l'état brut et souffre d'une fraude généralisée.

- **Commerce, transport, et télécommunications**

Divers facteurs expliquent les faibles performances de ce secteur (0,09%).

- Le commerce formel a souffert et souffre toujours de la concurrence du secteur informel et des pratiques déloyales de certains commerçants peu scrupuleux.
- Les activités de transport sont ralenties par les coûts prohibitifs des véhicules depuis la dévaluation de 1994 et par l'insécurité entretenue par les coupeurs de route
- Les télécommunications sont victimes de l'état de sous-développement du pays qui ne permet pas aux sociétés de télécommunications d'exploiter avantageusement toutes les opportunités offertes par les produits à valeur ajoutée (téléphone mobile, fax internet).
- Le secteur postal connaît de graves et profonds dysfonctionnements qui paralysent ses activités.

- **Administration publique**

Les contre-performances de l'Administration (-0,63%) reflètent bien sa déliquescence et son inefficacité. Les quatre (4) premières années de la décennie (1990-1991-1992-1993) correspondent bien à la période de la crise socio-politique qui a paralysé l'Administration Centrafricaine.

Durant la décennie 1990, la RCA a réalisé un taux moyen de croissance annuelle du PIB réel de 1,3%, inférieur au taux de croissance de sa population (2,5%). En d'autres termes, cela signifie que le revenu par habitant a reculé au cours de cette période. C'est probablement l'une des principales causes de l'aggravation de la pauvreté en Centrafrique au cours de ces dernières années.

2-2 MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Trois préoccupations sont prises en compte ici : le développement du capital humain, le renforcement des capacités de gestion de l'économie et la participation de tous les acteurs au processus de développement.

2-2-1 DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Il s'agit de faire ici le bilan succinct de l'action des pouvoirs publics dans les domaines sociaux vitaux pour la population centrafricaine : Education, Santé, Sécurité alimentaire, accès à l'eau potable et assainissement.

Les deux secteurs sociaux Education et Santé considérés comme prioritaires par tous les Gouvernements qui se sont succédés ont particulièrement souffert de la double crise économique et sociale qui a secoué la RCA depuis le début des années 90

L'Ecole Centrafricaine a enregistré trois (3) années blanches en 1991, 1992 et 1993 et poursuit sa descente en enfer, attestée par la dégradation inquiétante de tous les indicateurs (taux net de scolarisation, ratios/élève/enseignant, élèves/salle, taux de réussite aux examens, taux de déperdition).

Il en est de même du secteur de la santé qui dès 1986 a commencé à être sérieusement affecté par les mêmes carences qu'on retrouve aujourd'hui avec un certain degré d'aggravation du fait de la détérioration de l'environnement économique et des ravages du SIDA (faible couverture sanitaire, mauvais fonctionnement des structures sanitaires, insuffisance du financement public etc..)

Les domaines de la sécurité alimentaire, de l'eau potable et de l'assainissement n'étaient pas mieux lotis.

Pour remédier aux graves déficits des différents secteurs sociaux, l'Etat, au cours des années écoulées, a initié des actions diverses avec le concours des partenaires au développement notamment :

- Les Etats généraux de l'Education nationale
- L'adoption d'une loi sur l'Education Nationale
- L'élaboration du Plan National de développement de l'Education (PNDE)
- L'élaboration du Plan National de développement sanitaire (PNDS)
- Le projet hydraulique villageoise en faveur des ruraux
- La restructuration du secteur de l'eau
- La création d'un tribunal pour enfants.

Dix (10) ans après, les principaux indicateurs sociaux montrent que les résultats obtenus demeurent très insuffisants. La revue des secteurs sociaux identifiés est édifiante à cet égard.

2-2-1-1 Education

Les Etats Généraux de l'Education tenus en 1994 ont retenu quatre(4) objectifs globaux :

- Amélioration de la qualité de l'enseignement
- Accroissement de l'efficacité du système
- Extension de l'accès à l'école
- Réduction des disparités de scolarisation entre les sexes, les régions et les enfants des différents milieux soci-professionnels.

Les résultats attendus pour le fondamental 1 sont les suivants :

	1997	2000
• Accroissement du taux brut de scolarisation :	74%	78%
• Réduction du taux de redoublement :	33%	29%
• Baisse ratio élèves/maître :	83/1	79/1

Les résultats obtenus par le système éducatif centrafricain apparaissent à travers trois (3) séries d'indicateurs :

- Les indicateurs de scolarisation et dépenses publiques
- Les indicateurs d'infrastructures humaines et matérielles
- Le taux de réussite aux examens.

- Les indicateurs de scolarisation et de dépenses publiques

Les enseignements qui se dégagent du tableau n°7 sont éloquentes :

- Avec un taux d'alphabétisation qui est 42,4% seulement l'analphabétisme est malheureusement une réalité cruelle en RCA puisque plus d'un (1) adulte sur deux (2) est analphabète. Le phénomène prend de l'ampleur chez les femmes du fait de la disparité entre les hommes et les femmes, le taux d'alphabétisation des femmes adultes n'étant plus que de 30,0%.³ 7.
- Le degré de scolarisation des jeunes centrafricains est particulièrement faible. Plus d'un jeune sur deux en âge d'aller à l'école (6-11 ans) n'a pu y accéder. Cette proportion tombe à 36,3% si toutefois on travaille avec le taux officiel (62,7%). Cela représente malgré tout un (1) jeune centrafricain sur trois (3) qui ne peut accéder à l'école. Les jeunes filles sont encore plus pénalisées avec un taux de scolarisation inférieur de près de 10 points (37,8%)⁴ au taux moyen (46,2%). Comparé au taux moyen des PMA (60,4%), le taux centrafricain place la RCA parmi les PMA les moins performants en matière de scolarisation.

La disparité est tout aussi importante lorsqu'il s'agit de l'enseignement secondaire.

Ces contre performances sont en partie imputables aux trois (3) années blanches qui marqueront longtemps encore le système éducatif centrafricain.

- Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement sont affectées à hauteur de 69,7% au primaire et au secondaire contre 24% au supérieur entre 1993-1996. Cette répartition au profit de l'enseignement primaire et secondaire reflète bien le choix des autorités centrafricaines qui ont fait du fondamental 1 une priorité. La répartition par type de dépenses fait ressortir l'importance des salaires (74,5%) dans le budget de l'Education Nationale pour la période 1997-2000 suivis des équipements (14,8%) et des bourses (7,3%).

³ Rapport sur le développement humain 1999

⁴ Le taux de scolarisation pour le primaire selon les sources officielles était de 62,7% en 1996

b. LES INDICATEURS D'INFRASTRUCTURES HUMAINES ET MATERIELLES

Les indicateurs traduisent une nette dégradation des infrastructures pour tous les niveaux d'enseignement. Le nombre d'élèves par enseignant et par salle a augmenté entre 1991 et 1997 contredisant ainsi les objectifs des Etats Généraux qui ambitionnent de ramener par exemple le ratio élèves/maître à 83/1 en 1997 et 79/1 en 2000. La dégradation du ratio élèves/enseignant est plus prononcée dans le fondamental avec une variation de 23,3% entre 1991 et 1997 tandis que la détérioration du ratio élèves/salle est plus importante dans le secondaire (fondamental II) avec une variation de 24,7% sur la même période. Cette situation est due pour ce qui est des ratios élèves/enseignants à la forte réduction du nombre des enseignants provoquée par le Programme de Départ Volontaire Assisté (PDVA) et par les décès (200 par an), réduction qui n'a pu être comblée par de nouveaux recrutements soumis à des conditions drastiques par le Programme d'Ajustement Structurel (PAS).

Quant à l'augmentation du nombre d'élèves par classe, elle est liée à l'insuffisance des bâtiments scolaires dont la construction financée pour l'essentiel sur ressources extérieures a souffert des sanctions prises par les bailleurs de fonds contre le Gouvernement Centrafricain pour non respect des échéances de crédit (FAD/BAD, Fonds de l'OPEP).

c. Le taux de réussite aux examens

Le taux d'échec est alarmant pour tous les types d'examens (CEPE, BEPC, BAC) oscillant entre 60-70%.(cf tableau n°9, annexe)

L'agitation politique des années 90, 91 et 92 n'est pas étrangère à ces contre-performances mais n'explique pas tout.

2-2-1-2 Santé

La santé est l'une des deux (2) priorités du Gouvernement et comme telle elle a fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds au cours de la décennie écoulée. Un Plan national de Développement Sanitaire (PNDS) pour la période 1994-1998 a été adopté et mis en application. Les objectifs ciblés sont les suivants :

- Mettre en place un système de santé viable capable de soutenir le développement socio-économique du pays.
- Assurer un accès équitable aux soins de qualité à chaque centrafricain
- Satisfaire les besoins prioritaires de la population et particulièrement des groupes cibles mères, enfants et populations défavorisées.
- Permettre aux individus, aux familles et aux communautés de faire face eux-mêmes à leurs besoins fondamentaux de santé.

Trois (3) domaines d'intervention prioritaires ont été retenus :

- L'accélération du système de soins de santé primaires avec ses différents volets : santé maternelle et infantile, Programme élargi de vaccination, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës etc..
- La lutte contre la maladie comprenant des Programmes de lutte contre le paludisme, les MST et le SIDA, la tuberculose, la lèpre etc.

- Le renforcement des capacités nationales axé autour des programmes de développement institutionnel et de restructuration du système, de promotion des ressources humaines, de financement des services de santé etc.

Les principaux indicateurs de santé donnent une idée de l'évolution de la situation sanitaire de la RCA durant les années 90.

- **Indicateurs de couverture des programmes de santé** (cf tableau n°10 annexe)
- Programme élargi de vaccination (PEV)

Si les résultats des deux(2) premières années (1990 et 1991) sont satisfaisants dans l'ensemble, on note une dégradation de la couverture vaccinale à partir de 1993, le creux de la vague se situant en 1997.

- **Les maladies les plus courantes en RCA** (cf tableau 11, annexe)

Les maladies courantes en RCA sont directement liées à l'environnement socio-économique. Si les cas des maladies dues aux parasites intestinaux étaient les plus importants de 1990 à 1993, c'est désormais le paludisme à partir de 1995. De façon générale, on observe une forte diminution des cas des maladies entre 1990 et 1996 qu'on ne saurait expliquer par leur éradication progressive. A vrai dire, de nombreux malades, faute de ressources, ne se présentent plus dans les formations sanitaires et préfèrent recourir à l'auto-médicamentation ou à la médecine traditionnelle.

La pandémie du SIDA qui ne figure pas dans ce classement du Ministère de la Santé et qui est en passe de devenir la première cause de décès en Centrafrique, mérite une mention particulière. Selon le Rapport sur le développement humain 1999, on a dénombré 205,4 cas de Sida pour 100.000 habitants en 1997 contre une moyenne de 69,1 cas dans les PMA.

b. Indicateurs d'impact (cf tableau n°12, annexe).

Il s'agit de mesurer les chances de survie de la population à travers les indicateurs d'espérance de vie, de taux de mortalité infantile et de mortalité maternelle.

Si on enregistre une baisse de la mortalité infantile entre 1970 et 1997, en revanche le taux de mortalité maternelle s'est dégradé même s'il est inférieur à la moyenne des PMA. L'espérance de vie à la naissance.⁵ quant à elle, a augmenté de deux (2) ans seulement.. Le VIH-SIDA n'est pas étranger à cette situation qui place la RCA au dessous de la moyenne des PMA (51,7).

c. Indicateurs de ressources

- Infrastructures sanitaires

La RCA, pour ainsi dire, n'a pas investi dans des infrastructures sanitaires (en dehors d'une dizaine de postes de santé) au cours de la décennie 90.(cf tableau n°13, annexe)

⁵ Les données fournies par Administration Centrafricaine sont différentes de celles du Rapport soit pour l'espérance de vie 52 ans en 1995 et 97% pour la mortalité infantile en 1995.

Le nombre des établissements sanitaires a varié à peine alors que l'effectif de la population est passé de 3 millions d'habitants en 1992 à 3.670.000 en 1998.

- Ressources humaines

Si l'on s'en tient aux normes de l'OMS, le personnel est déficitaire dans l'ensemble à l'exception des infirmiers. Des progrès cependant ont été enregistrés sur la période 1993-1999 plus particulièrement en ce qui concerne le ratio médecins/population.(cf tableau n°14 annexe).

- Ressources financières

Sur la période du PNDS (1994-1998), l'Etat a pu mobiliser près de 17 milliards de F.cfa (hors dépenses de fonctionnement) au profit du secteur de la santé dont 95% d'origine externe. Les principaux bailleurs de fonds sont l'Union Européenne (26%) l'OMS (15%), la France (14%), l'Unicef (11%), le Japon (6%), le FNUAP (5%) et l'Etat centrafricain (5%). Les dépenses de fonctionnement, entièrement à la charge du budget de l'Etat, sont évalués à 20 milliards durant la même période.

2-2-1-3 Eau et Assainissement

La Décennie Internationale de l'Eau et de l'Assainissement (1981-1990) proclamée par les Nations Unies n'a pas permis de combler le déficit en matière d'eau potable et d'assainissement en RCA. C'est le constat fait par le Comité National de l'Eau en 1992 qui a estimé la couverture des besoins en eau potable des Centres Urbains (8 villes seulement) à 25% et celles des zones rurales à 21% grâce au forage de 1500 puits, l'assainissement étant limité à un début de vulgarisation des latrines améliorées dans quatre (4) Préfectures (Ouham, Ouham-Pendé, Nana-Gribizi, Kémo).

Pour la décennie 1990-2000, le Gouvernement a fait du secteur de l'Eau un des programmes prioritaires du PNDS auquel il a assigné deux (2) objectifs spécifiques :

- Contribuer à l'augmentation en eau potable de 21 à 45% dans les zones rurales et de 25 à 65% en milieu urbain.
- Promouvoir l'assainissement de base dans les communautés urbaines et rurales.

Les résultats obtenus à la fin de la période décennale sont les suivants :

- Réalisation de 2100 forages pour les populations en zones rurales.
- Dotation de 5 bases des Régions sanitaires de Kits pour le contrôle de l'eau.
- Début de vulgarisation des techniques améliorées de latrinisation.
- Formation pratique de 260 agents d'assainissement.

Ces résultats sont modestes dans la mesure où le déficit persiste toujours dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement. Le manque de financement est la principale cause de cette faible performance.

2-2-1-4 Sécurité alimentaire et nutrition

En souscrivant à la Déclaration Mondiale et au Plan Mondial d'Action sur la nutrition, la RCA s'est engagée au cours de la décennie écoulée à réduire l'inanition, la faim chronique, la sous-alimentation, les mauvaises conditions d'hygiène etc. C'est tout naturellement que le Gouvernement a fait de la nutrition et de l'alimentation l'un des 18 programmes du PNDS. Un Plan National d'Action pour la Nutrition a été adopté en 1996 avec pour objectifs la réduction des taux :

- de malnutrition
- d'anémie sévère chez les femmes enceintes, les nourrices et les enfants.
- de l'incidence des troubles dus à la carence d'iode (TDCI).

En dehors de la réduction des taux de l'incidence des TDCI et de quelques actions de formation, les autres objectifs du Plan National, faute de financement, n'ont pas été atteints si l'on en juge par le faible apport calorique journalier par habitant (2016 en 1997) inférieur à la moyenne des PMA pour la même année (2145) et par le taux moyen de croissance par habitant de la production vivrière (1,6%) insuffisant pour sécuriser la population sur le plan alimentaire.

2-2-2 Renforcement des institutions et des capacités de gestion de l'économie.

Le dysfonctionnement de l'Administration Centrafricaine et les contre-performances des entreprises publiques ont toujours préoccupé les autorités et les bailleurs de fonds tant il est vrai qu'il est difficile de promouvoir un développement harmonieux de l'économie sans lever ces obstacles.

Aussi, est-ce sans surprise qu'on a assisté tout au long des années 90 à la mise en exécution de plusieurs réformes tant de l'Administration que des entreprises publiques.

2-2-2-1 Administration

L'administration Centrafricaine est en butte à plusieurs contraintes (absence de précision dans la définition des fonctions des départements ministériels et des institutions en charge de la gestion économique et financière, insuffisance de la capacité d'analyse, de conception des politiques macro-économiques et sectorielles, grande mobilité des cadres, mauvaise allocation des ressources, démotivation du personnel etc.) qui ont nécessité la mise en chantier de réformes avec le concours de la Communauté Internationale. (Plans d'effectifs, Programme de départ volontaire assisté, Programme de renforcement des capacités de 5 ministères, loi du 16 juillet 1999 portant nouveau statut de la fonction publique etc).

Dans l'ensemble les résultats sont décevants en dépit de ces mesures dont l'application a par ailleurs pâti des troubles socio-politiques qui ont émaillé cette période. Au terme de la décennie 90, on retrouve l'Administration Centrafricaine, avec pratiquement les mêmes faiblesses qui l'ont toujours caractérisée. Les raisons de cet immobilisme résident dans le

paiement irrégulier des salaires, le blocage des avancements et la prédominance des critères subjectifs dans le choix des cadres à responsabiliser. Autant de facteurs qui sont à la base de la démotivation des fonctionnaires et de leur faible rendement.

2-2-2-2 Secteur des entreprises publiques

Il y a vingt (20) ans le secteur para-public comptait près de soixante entreprises et Offices Publics. L'Etat en mobilisant des moyens financiers importants au profit de ce secteur, attendait de lui une contribution significative au développement économique et social de la RCA.

Si les entreprises publiques ont effectivement contribué à la formation du maigre tissu industriel centrafricain, elles se sont révélées très vite budgétivores en raison des mauvais résultats cumulés. C'est à coup de subvention de l'Etat que la plupart ont survécu.

Dès lors, le désengagement de l'Etat, lui même confronté à des tensions de trésorerie, était incontournable.

Aujourd'hui la taille du secteur para-public est réduite à sa simple expression : une vingtaine d'entreprises et Offices Publics. Elle est appelée à se réduire davantage avec l'application de la loi 96/007 autorisant la privatisation totale ou partielle de dix sept (17) entreprises

2-2-3 Bonne Gouvernance et participation de tous les acteurs au processus de développement.

Pendant longtemps le développement économique dans les pays en voie de développement notamment ceux d'Afrique, était considéré comme l'apanage des Etats dont la plupart d'ailleurs se préoccupaient peu de bonne gouvernance. Les autres acteurs de la vie socio-économique étaient de ce fait tenus à l'écart des grandes réformes économiques et sociales dont dépendait l'évolution de l'Afrique.

La décennie 90 en RCA peut être considérée comme celle de la prise de conscience progressive par la société de l'existence d'autres acteurs socio-économiques que l'Etat. Plus personne ne conteste le rôle des femmes, du secteur privé et de la société civile dans le processus de développement. A preuve la place qui leur est faite pour la première fois dans le document cadre de politique économique (DCPE). De la même manière, le lien entre bonne gouvernance et développement économique est de plus en plus perçu comme une nécessité.

2-2-3-1 Bonne gouvernance et développement économique

Face à la dégradation persistante des conditions de vie des populations africaines à la fin des années 80 et au début des années 90, des luttes pour une vie meilleure et pour plus de liberté ont éclaté un peu partout en Afrique.

La RCA n'était pas en marge de ce mouvement. Dès 1990, a commencé la longue lutte pour la démocratie qui a débouché en 1993 sur l'avènement d'un nouveau régime et la conquête de nombreux acquis démocratiques.

a. Principaux acquis démocratiques

- Le multipartisme institué par la loi 91.004 du 4 Juillet 1991 révisée par la loi organique n° 92.014 du 28 Août 1992.
- L'accès des partis politiques aux médias d'Etat qui en dehors des périodes électorales, n'a jamais été une réalité.
- L'adoption d'une nouvelle Constitution en 1995 basée sur la séparation des trois (3) pouvoirs.
- L'adoption d'un Code électoral prévoyant une commission électorale mixte indépendante (CEMI).
- Une Assemblée nationale plurielle où l'opposition de plus en plus joue son rôle de contre pouvoir.
- Une Justice dont l'indépendance est proclamée mais démunie des moyens nécessaires à l'exercice et à la préservation de cette indépendance.
- La Création du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme.

b. Limites

- Le dysfonctionnement de certaines Institutions qui font presque de la figuration faute de moyens financiers et humains alors que leur fonctionnement normal aurait consolidé la bonne gouvernance.

A titre d'illustration nous citerons la Cour des comptes qui bien dotée des moyens humains, matériels et financiers aurait pu jouer un rôle non négligeable dans la lutte contre la corruption et la dilapidation des deniers publics. Il en est de même du Haut Conseil de la communication, organe de régulation de la communication, qui a brillé par son absence.

- La corruption décriée régulièrement par les plus hautes instances de l'Etat (Président de la République, Premier Ministre, Président de l'Assemblée) et qui gangrène toujours l'économie centrafricaine.
- L'impunité et les atteintes aux droits de l'homme qui ont émaillé l'échiquier politico-économique au cours de la décennie écoulée

2-2-3-2 Rôle des femmes

Deux chiffres suffisent pour souligner l'importance de la femme dans la société centrafricaine : 50,8% de la population générale et 57% de la population active dans le monde rural sont des femmes. Cette supériorité numérique ne trouve malheureusement pas son reflet dans le positionnement actuel de la femme centrafricaine tant sur l'échiquier politique qu'économique. Bien au contraire comme d'autres femmes dans le monde, la femme centrafricaine est victime de toutes sortes de discriminations qui remontent dans la nuit des temps.

Pour tenter de mettre progressivement un terme à ces injustices et faire en sorte que la femme centrafricaine occupe la place qui devrait être la sienne, les pouvoirs publics, en conformité avec les engagements internationaux souscrits à l'occasion de nombreuses conférences internationales sur la Femme, ont pris des mesures et fixé des priorités nationales tout au long des années 90. Si quelques résultats ont pu être obtenus, la situation de la femme centrafricaine est toujours préoccupante : faibles taux d'alphabétisation des femmes adultes

(30,1%), et de scolarisation de jeunes filles dans le primaire (37,8%) et dans le secondaire (12,7%), participation dérisoire au processus de décision et d'exécution dans les organismes nationaux et internationaux (cf tableau n°15 annexe).

2-2-3-3 Rôle de la société civile

La Société civile, progressivement a réussi à se faire admettre comme partenaire de l'Etat et des bailleurs de fonds. La réalité de ce concept en centrafricaine est réduite à plusieurs centaines d'ONGs implantées à Bangui pour la plupart mais aussi en provinces auxquelles il convient d'ajouter les confessions religieuses.

Les principales limites de ces ONGs sont de deux ordres :

- Le vide juridique qui persiste en dépit des initiatives prises pour le combler avec le soutien du Pnud
- La non-professionnalisation et le dénuement complet de la plupart des ONGs nationales qui expliquent leurs faibles performances.

Malgré ces limites, les ONGs ont joué des rôles multiformes : contribution à la résolution de la crise politico-militaire de 1996-1997, encadrement de producteurs et activités directement productives, rôle social (lute contre le SIDA, assistance aux enfants de la rue), rôle culturel (danses traditionnelles et théâtre etc).

2-2-3-4 Rôle du secteur privé

En dépit de son déclin amorcé depuis 1987 et accentué par les événements de 1996-1997, le secteur privé structuré occupe toujours une position clé dans l'économie centrafricaine tant par sa contribution aux recettes fiscales (70%) que par l'importance des investissements réalisés et des salaires distribués.

En revanche, il est étonnant de constater que le secteur privé a toujours été tenu à l'écart des grandes réformes macro-économiques et sectorielles malgré son poids économique. A titre d'illustration, le Patronat Centrafricain n'a pas été associé aux concertations sur les PAS ni de façon systématique aux discussions préalables à l'adoption des différentes lois des finances. On relèvera également l'absence totale des représentants du secteur privé dans les structures de pilotage de l'économie telle que la Commission Interministérielle chargée du suivi du PAS

Il y a lieu cependant de noter une lente évolution au cours de la deuxième moitié des années 90.

C'est ainsi que le Patronat Centrafricain a contribué à l'élaboration des lois 92.002 portant libéralisation des prix et réglementation de la concurrence et 96.019 portant code investissements ainsi qu'au projet de Charte Nationale des investissements. En outre, il fait partie de la Commission des privatisations et reçoit à son siège les différentes missions du FMI et de la Banque Mondiale.

L'adhésion de la RCA au Traité instituant l'OHADA participe de la volonté des pouvoirs publics de renforcer le secteur privé.

2-3 Financement du développement économique au cours de la décennie 90

Pour financer le développement de l'économie au cours de la période ciblée, l'Etat a dû mobiliser des ressources intérieures et extérieures.

2-3-1 Mobilisation des ressources intérieures

Elle est faible parce qu'elle le est reflet de la capacité d'épargne qui elle même est très dérisoire. En moyenne annuelle l'épargne intérieure a représenté 2,7% seulement du PIB réel sur la période. Son taux est inférieur à l'objectif du Gouvernement (7%) et à la moyenne des PMA au titre de l'année 97 (11%) (cf tableau n°16, annexe).

2-3-2 Mobilisation des ressources extérieures

2-3-2-1 Aide publique au développement (APD)

Deux points méritent d'être relevés

- L'APD a occupé une part prépondérante dans le total des flux financiers nets reçus par la RCA (98% en moyenne sur la période)
- La très forte diminution des flux financiers et de l'APD respectivement de 155% et de 171% entre 1990 et 1997 (cf tableau n°17 annexe)

Cette baisse n'est pas spécifique à la RCA mais sa particularité tient à l'ampleur du phénomène qui s'explique par l'absence de programme avec le FMI jusqu'au mois d'Août 1998 et par le désengagement de certains bailleurs de fonds après les mutineries (Banque Mondiale, Allemagne)

2-3-2-2 Dette extérieure

Faute de ressources intérieures suffisantes, la RCA comme la plupart des PMA a dû recourir à l'endettement extérieur qui aujourd'hui pose d'énormes problèmes à son développement.

Le poids de la dette et du service n'a cessé d'augmenter depuis 1990. De 66% du PIB en 1990, la dette extérieure est passée à 86% en 1999 avec un pic de 93% en 1996. Il en est de même du service de la dette qui a absorbé 24% des recettes d'exportation en 1999 contre 16% en 1990 (cf tableau n°18, annexe).

2-3-2-3 Accès aux marchés extérieurs

A l'instar de la plupart des PMA, les exportations de la RCA durant les années écoulées étaient concentrées sur quatre produits (diamant, bois, coton, café) à concurrence de 85,5% du total, l'Union Européenne étant la principale destination (47,5%).

Sans minimiser, l'impact des entraves tarifaires et non tarifaires, les échanges extérieurs de la RCA sont confrontés à deux obstacles majeurs :

- La faible capacité d'offre de l'économie centrafricaine qui explique le niveau généralement bas des exportations centrafricaines (cf tableau 19, annexe).

- La faible compétitivité des produits d'exportation due à la position continentale de la RCA et à la structure des exportations comportant essentiellement des produits marqués par la tendance à la baisse de leurs cours (cf tableau 20, annexe)

En dépit des programmes que la RCA a appliqués avec le soutien financier de la Communauté Internationale au cours de la décennie qui vient de s'achever, la croissance et le développement économique escomptés, n'étaient pas au rendez-vous.

Le taux moyen annuel de croissance de 1,3% était trop juste pour contenir la pression démographique (2,5%).

Résultat : on a assisté à la diminution du revenu par habitant durant cette période.

Dans ces conditions, les secteurs sociaux vitaux (Education, Santé) ne pouvaient que subir le contre-coup de cette faible performance en matière de croissance économique comme l'ont si bien illustré les principaux indicateurs sociaux que nous avons examinés.

L'appui extérieur n'était pas à la mesure des besoins de l'économie centrafricaine. Pire, les flux financiers dont l'APD est la composante la plus importante, ont chuté de façon vertigineuse entre 1990 et 1997.

Telle a été la situation de la RCA au cours des années 90. Une situation qui n'incite pas à l'euphorie mais qui n'est pas non plus désespérée dans la mesure où les résultats économiques des trois (3) dernières années aurait pu permettre d'envisager la nouvelle décennie avec optimisme n'était la dernière crise de carburant qui a fait planer de sérieux risques de fragilisation d'une économie encore chancelante.

III- Contraintes et atouts de l'économie Centrafricaine

Les faibles performances de l'économie centrafricaine sont imputables aux contraintes qui ont jalonné son parcours tout au long de la décennie écoulée. Elles sont tellement nombreuses qu'il serait fastidieux et inopérant de prétendre les répertorier toutes dans le cadre de ce Programme National. Dans la perspective du nouveau Programme pour la période 2001-2010, il importe donc de cerner les contraintes majeures qui se sont révélées de véritables goulots d'étranglement au cours des années 90 et dont la levée, combinée avec la mobilisation des atouts non négligeables dont dispose le pays, serait susceptible d'ouvrir la voie au décollage de l'économie centrafricaine.

A. Principales contraintes au développement de l'économie centrafricaine

Les contraintes sont de trois (3) ordres :

- Les contraintes internes
- Les contraintes externes
- Les chocs extra-économiques

3-1 Les Contraintes internes

Dix (10) principales contraintes sont retenues en raison de l'acuité de leurs impacts négatifs sur l'économie.

Il s'agit de (s) :

- La faiblesse de la base productive et de la compétitivité de l'économie centrafricaine.
- L'enclavement intérieur et extérieur
- La pandémie du SIDA
- Graves déficits des secteurs sociaux (Education, santé)
- L'insuffisance des infrastructures d'appui
- La pauvreté généralisée
- La faiblesse de l'épargne intérieure et de l'investissement
- L'étroitesse du marché intérieur
- L'atrophie du secteur privé
- L'inefficacité de l'Administration, du délitement de l'autorité de l'Etat et des problèmes de Gouvernance.

3-1-1 Faiblesse de la base productive et de la compétitivité de l'économie centrafricaine.

Elle est le résultat d'une mise en valeur insuffisante des potentialités économiques de la RCA dans tous les domaines : agriculture, bois, mines et industrie.

3-1-1-1 Agriculture

L'importance de l'agriculture dans le tissu économique centrafricain souligné précédemment (cf 2122) ne doit pas occulter ses faiblesses profondes L'agriculture Centrafricaine demeure

fondamentalement une agriculture de subsistance caractérisée par le faible niveau de production des cultures de rente et des produits vivriers et par sa faible diversification :

- La production du coton n'a été que de 38 000 tonnes à l'issue de la Campagne 98-99 contre 213000 tonnes au Tchad (campagne 96-97) et 223000 tonnes au Cameroun (campagne 96-97).
- La production du café a atteint 12 000 tonnes seulement (campagne 98-99) soit à peine 6% de la production ivoirienne.
- La production vivrière qui est passée de 865 000 tonnes (campagne 97-98) à 909 000 tonnes (campagne 98-99), est en deçà des potentialités du pays. Elle suffit à peine à satisfaire les besoins locaux d'où les fréquentes ruptures de stock du manioc et l'incapacité de la RCA à profiter des marchés des pays déficitaires de la sous-région.

Les taux moyens de croissance annuelle par tête d'habitant de la production agricole (1,7) et de la production vivrière (1,6) traduisent bien ces faiblesses (cf 2122).

Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

- Le blocage culturel du paysan centrafricain l'amenant à produire plus pour ses besoins élémentaires que pour dégager un surplus
- L'utilisation des moyens de production rudimentaires
- L'apport insignifiant de la recherche appliquée avec la fermeture ou le fonctionnement au ralenti des structures de recherche (Centre de Recherche de Boukoko, ICRA)
- Le déficit fréquent du matériel végétal (semences) lié aux difficultés des institutions d'appui (ICRA, ACDA) du fait de la suspension de financement par la Banque Mondiale.
- L'insuffisance dans l'encadrement des paysans à cause des défaillances de l'ACDA.
- La quasi-absence de crédit rural.

3.1.12 Sylviculture

L'importance avérée de la forêt centrafricaine n'est pas reflétée par la production de bois dont le niveau est généralement bas par rapport à d'autres pays de la sous-région (Cameroun, Gabon, Congo). Si la production au titre de l'année 1999 (9 premiers mois) s'est établie à 452166 m³, la moyenne sur la période 1990-1999 n'est plus que de 374490 m³. En dépit des lois des finances 1994 et 1995 réduisant les quotas des grumes autorisés à l'exportation, celles-ci ont représenté 83% de la production de bois et des exportations en 1999.

Ce faible niveau de la production est imputable à la conjonction de plusieurs contraintes :

- L'enclavement des lieux de production et l'abandon sur place d'une partie de la production
- Les difficultés de transport jusqu'au port de Douala et les mauvaises conditions de stockage au port dépréciant la qualité du bois
- La vétusté des équipements consécutive à l'insuffisance des investissements dans le secteur
- Les difficultés de transformation des grumes en produits finis en raison des coûts élevés de l'énergie.

Dans ces conditions, on n'est pas surpris par la faible contribution de ce secteur à la formation du PIB variant entre 1,7%(1990) à 0,3% (1999).

3-1-1-3 Mines(diamant)

Si le diamant, depuis au moins dix (10) ans, est de loin le principal produit à l'exportation, sa production moyenne sur la période 90-99 (461000 carats) classe la RCA parmi les petits pays producteurs de diamant à plusieurs longueurs de distance derrière le Botswana ; la RDC, l'Afrique du sud l'Angola et la Sierra Léone pour ne citer que ceux-là

La part du diamant dans le PIB (4%) est tout aussi modeste que sa contribution au budget de l'Etat représentée essentiellement par les taxes à l'exportation qui oscillent entre 1 milliard 600 millions de F. CFA et 2 milliards de FCFA selon les années.

Parmi les causes qui expliquent ces résultats dérisoires, on citera :

- Le mode artisanal d'exploitation (90% du diamant provient des artisans, ce qui limite les investissements indispensables au développement de la filière et favorise la fraude)
- La fraude, qui est estimée à plus du double de la production officielle
- Un code minier peu attractif qui est à l'origine de la fraude au profit des pays limitrophes dont certains sont exportateurs sans être producteurs de diamant.
- L'exportation du diamant à l'état brut.

3-1-1-4 Industrie

La contribution du secteur tant à la formation qu'à la croissance du PIB est très dérisoire (cf 2122). Cela est dû à plusieurs facteurs dont :

- La stratégie industrielle en vigueur qui a débouché sur des industries enclavées aux effets limités sur l'ensemble de l'économie.
- L'absence de plan directeur de développement industriel.
- Les mutineries de 1996-1997 qui ont entraîné la destruction de plusieurs unités production.

3-1-2 Enclavement intérieur et extérieur

3-1-2-1 Enclavement intérieur

La dispersion de la population sur un territoire de 623 000 km² et l'isolement des régions constituent les signaux forts de cet enclavement intérieur. Du fait de la disparité entre les régions, la densité est encore plus faible dans le Nord-Est du pays.

A cet éparpillement de la population, il faut ajouter l'isolement de certaines régions entre elles imputable à la défektivité du réseau routier pénalisant ainsi les échanges intra-régionaux.

3-1-2-2 Enclavement extérieur

La RCA, pays sans littoral, se trouve à plus de 1500 kms de Douala, et 1850 kms de Pointe Noire. Cet éloignement des côtes maritimes entraîne des surcoûts qui nuisent à la compétitivité des exportations centrafricaines et rendent plus onéreuses les importations.

Quelques exemples pour étayer cette affirmation :

Bois : En moyenne, le bois centrafricain revient 35% plus cher que le bois camerounais du fait des coûts de transport.

Coton : la part des frais d'approche du port de Douala dans la structure des prix à l'exportation est évaluée à 10,5% pour la dernière campagne cotonnière par la SOCOCA.

Matériaux de construction : les prix de revient des matériaux importés sont supérieurs de 30% en moyenne à ceux des pays côtiers.

3-1-3 La pandémie du VIH/SIDA

L'intérêt accordé à la pandémie du VIH/SIDA réside dans les considérations suivantes :

- Le SIDA est devenu le problème n°1 de santé publique à cause de sa spécificité : le VIH aboutit inéluctablement au SIDA qui entraîne la mort dans 100% des cas
- A la différence des autres maladies, le SIDA est devenu aussi un problème de développement parce qu'il affecte essentiellement la frange active de la population et les principaux secteurs socio-économiques.

3-1-3-1 La prévalence du SIDA

Les données disponibles sur la période 1990-1997 qui, proviennent essentiellement des formations sanitaires sont édifiantes sur l'importance de l'infection à VIH/SIDA en RCA.

- Le nombre cumulé des cas de SIDA a été multiplié par 2,5 entre 1993 et 1997 passant de 4240 à 10208. (cf tableau n°21, annexe)
- Le sexe féminin est plus touché par le virus avec un taux de 55% contre 45% au sexe masculin
- La tranche d'âge de 20-39 ans est la plus touchée avec 60% de l'ensemble des cas de sida déclarés. Elle indique une vulnérabilité particulière dans la population des jeunes et des actifs.

Les estimations de l'OMS sur l'infection VIH/SIDA en RCA qui ne se limitent pas aux cas déclarés, permettent de mesurer davantage l'ampleur du phénomène :

- | | |
|--|---------|
| • Personnes vivant avec le VIH/SIDA (enfants et adultes) au 31.12.1997 | 180 000 |
| • Décès liés au SIDA en 1997 | 17 000 |
| • Décès cumulés dus au sida au 31.12.1997 | 92 000 |
| • Nombre cumulé d'orphelins dû au SIDA au 31.12.1997 | 65 000 |
| • Nombre de cas de sida (cumulé) au 31.12.1997 | 100 000 |

3-1-3-2 Impacts du VIH/SIDA

Trois (3) catégories d'impact sont répertoriés :

- a. **Impact social** : aggravation des déficits des systèmes éducatif et sanitaire
- b. **Impact démographique** : augmentation de la mortalité globale, réduction de l'espérance de vie, ralentissement de la croissance démographique à moyen terme
- c. **Impact économique** : réduction des revenus et accroissement des charges des ménages, ralentissement des activités agricoles et des entreprises

3.1.4 Graves déficits des secteurs sociaux (Education, Santé)

L'évaluation de la situation sociale au cours de la décennie écoulée a montré à quel point les déficits dans les secteurs de l'Education et de la Santé sont graves (cf 2.2.1). Ce déficit social préoccupant est la conséquence non seulement de la tension de trésorerie de l'Etat mais aussi de la première génération des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) qui ont ignoré le lien entre la croissance et le social.

3.1.4.1 Education

Malgré les déclarations de principe et le classement de l'Education parmi les priorités nationales, la crise du système éducatif centrafricain qui a atteint son paroxysme avec les trois (3) années blanches, perdure et s'aggrave d'année en année. Tous les indicateurs en dehors du taux brut de scolarisation, traduisent des déséquilibres et déficits à tous les niveaux du système :

- Déséquilibre entre les sexes

L'indice de parité entre le taux brut de scolarisation des filles et des garçons qui est passé de 0,67 en 1990 à 0,71 en 1997, traduit la disparité en matière de scolarisation entre les deux sexes.

- Déficit en enseignants de niveau fondamental

Le déficit d'encadrement s'aggrave d'année en année au point d'atteindre 99 élèves par enseignant en 1998 alors que la norme requise est de 60 élèves au plus.

- Déficit en salles de classe

Le déficit est flagrant : au lieu de 60 élèves par classe, on trouve couramment plus de 100 élèves.

- Taux d'échec et de déperdition.

Ce sont les conséquences directes du déficit d'encadrement et des classes surchargées. Avec la meilleure des volontés, il est impossible qu'un enseignant par ailleurs accablé par des problèmes de survie, puisse assurer le suivi correct de 100 élèves sinon plus.

- Réduction du budget de l'Education.

La part du budget de l'Etat consacrée à l'Education ne cesse de baisser. Elle était passée de 24,3% en 1991 à 15,3% en 1997.

- Détérioration des conditions de vie des enseignants liées au paiement irrégulier des salaires

3.1.4.2 Santé

En dépit du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), la situation sanitaire de la population est toujours précaire. On citera entre autres éléments de cette précarité :

- La détérioration de la couverture vaccinale contre les principales maladies de l'enfance telles que la tuberculose, la coqueluche, le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite et la rougeole.
- L'augmentation du pourcentage des enfants souffrant des infections respiratoires aiguës (IRA), de la diarrhée et du paludisme.
- L'accroissement des cas de SIDA (cf 3.1.3 sur la pandémie du SIDA)
- La baisse de consultation prénatale des femmes enceintes : le taux de consultation qui était de 43,8% en 1991 est tombé à 12,9%.
- Le ratio personnel de santé par habitant n'approche toujours pas les normes requises par l'OMS en dépit de la dernière intégration des médecins et des sages-femmes dans la fonction publique. (cf 2.2.1.2).
- La dégradation des conditions de vie du personnel qui induit des comportements nuisibles aux intérêts des malades les plus pauvres.

3.1.5 Insuffisances des infrastructures d'appui.

Le développement économique de la RCA est tributaire de la disponibilité et de la cession à bon marché aux opérateurs économiques de certains facteurs de production tels le transport, l'électricité, les produits pétroliers, les télécommunications etc.

Il y a vingt (20) ans, le pays accusait de déficits importants dans les domaines précités.

Pour y remédier, l'Etat a consacré l'essentiel de ses ressources à la réhabilitation et à la construction des infrastructures économiques.

Les résultats obtenus ne sont pas négligeables pour l'ensemble des infrastructures (transport, énergie, télécommunication) mais des problèmes persistent :

- La couverture du pays en énergie présente depuis 1998 de graves insuffisances :

- L'ENERCA dont la perte de production est estimée à 30% ne sera plus en mesure de satisfaire les besoins du pays en électricité si des dispositions ne sont pas prises à temps pour limiter les pertes et augmenter sa capacité de production.
- La pénurie de produits pétroliers qui s'est déjà manifestée en 1998 a pris de l'ampleur au cours de l'année 2000 au point de désorganiser totalement les rouages économiques. L'économie déjà chancelante de la RCA sortira encore plus affaiblie de cette crise.
- Les coûts de l'électricité et des produits pétroliers sont plus élevés en RCA que dans les pays côtiers de surcroît producteurs de pétrole. On comprend dans ces conditions que les investisseurs étrangers soient plus tentés de s'installer dans ces pays qu'en Centrafrique.
- La mauvaise répartition des infrastructures économiques qui fait que l'électricité, le téléphone, l'eau potable sont l'apanage de la Capitale, Bangui. Une telle concentration n'est pas de nature à favoriser l'implantation d'unités de production en province malgré les avantages spécifiques du Code des investissements. Les opérateurs économiques qui comme la SOGESCA, la SOCOCA et les sociétés forestières se sont installées en provinces, étaient obligés de réaliser des investissements supplémentaires pour fournir leurs installations en électricité, eau, téléphone et produits pétroliers augmentant ainsi leurs coûts de production au détriment de leur compétitivité.

3.1.6 Aggravation de la pauvreté

Le phénomène de pauvreté est non seulement une réalité cruelle en RCA mais elle s'aggrave d'année en année si l'on s'en tient au classement annuel du PNUD : la RCA qui occupait la 146^{ème} place en 1992, figure aujourd'hui, selon l'IDH 1999, au 165^{ème} rang sur 174 pays.

En d'autres termes, elle a reculé de près de vingt (20) places et appartient désormais au groupe des dix (10) pays les plus pauvres.

Le profil de pauvreté en RCA peut être cerné à travers les mêmes indicateurs économiques et sociaux traités précédemment.

3.1.6.1 Indicateurs économiques

a) PIB réel par tête d'habitant

Si l'on se focalise sur l'année 1999 et qu'on rapporte le revenu annuel par tête d'habitant (124680 F cfa) au mois, cela donne un revenu mensuel de 10390 frs cfa par habitant. Rapporté au jour, le revenu journalier équivaut à 346 F cfa par habitant.

Cela signifie que les centrafricains en moyenne disposent pour vivre de moins d'un dollar américain. par jour.

b) Consommation moyenne mensuelle

Selon l'Enquête Intégrale Budget Consommation (EIBC) de 1995-1996 portant sur 4519 ménages et étendue à tout le territoire national, la consommation moyenne mensuelle par

ménage, retenue comme critère pour déterminer la pauvreté, est de 10.030 F cfa par mois soit 334 F cfa par jour.

c.1.6.2 Indicateurs sociaux

a) Eau, assainissement et logement

Soixante dix (70%) de la population n'accède pas à l'eau potable dont 80% à Bangui et 65% dans les zones rurales.

40% des ménages ruraux et 5% des ménages urbains n'ont pas de latrines tandis que 75.000 à 100.000 habitants de Bangui sont inondés de 10 à 20 jours par an du fait de la défaillance du système d'évacuation des eaux de pluie.

L'Enquête précitée (EIBC) a permis d'établir que la majorité des centrafricains (87%) vivent dans des maisons traditionnelles ne remplissant pas les conditions requises pour l'hygiène et la santé.

b) Education et Santé

Les indicateurs relatifs à l'Education et à la Santé relevés (§ 2.2.1.1, 2.2.1.2 et 3.1.4) sont suffisamment révélateurs de l'état de déliquescence des deux secteurs dont les principales victimes se recrutent dans la frange pauvre de la population.

Au total la pauvreté, en 1995,⁶ a touché 49% de la population et 57,3% des ruraux. Les groupes les plus vulnérables sont les femmes, les jeunes en quête d'emplois, les handicapés et certaines minorités (Mbororos, pygmées). Il est à craindre que le nombre de pauvres se soit sérieusement accru au cours des cinq (5) dernières années.

3.1.7 Faiblesse de l'épargne intérieure et de l'investissement.

a) Epargne intérieure

Le taux moyen de l'épargne intérieure sur la période 1994-1999 est de 4,6%. Même s'il a presque doublé par rapport à la moyenne de la période 90-99 (2,7%), ce taux est inférieur à la fois à l'objectif du Gouvernement (7%), aux taux moyens des PMA (11%) et de l'Afrique sub-saharienne (17%). La contre-performance du secteur public dont le taux d'épargne est négatif sur la période sous revue n'est pas étrangère à ce résultat d'ensemble dont les causes par ailleurs ont été soulignées au § 2.3.1. (cf tableau n° 23, annexe)

b) Investissement

L'embellie qui a caractérisé l'économie centrafricaine en 1994 et 1995 a profité à l'investissement dont les parts dans le PIB ont atteint respectivement 11,7% et 13,5% contre 9,3% seulement en 1993, année de récession. Malheureusement cette tendance à la reprise a été bloquée par les mutineries de 1996 et 1997 qui ont entraîné un recul important des investissements : 4,4% (1996) et 9% (1997). La reprise amorcée à partir de 1998 (13,5%) et

⁶ Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages (projet DSAD)

poursuivie en 1999 (13,8%), n a' pas pour autant permis à la RCA de se rapprocher des moyennes des PMA (20%) et d'Afrique sub-saharienne (18%) au titre de l'année 97. (cf tableau n°23 annexe)

3.1.8 Etroitesse du marché intérieur

L'étroitesse du marché intérieur centrafricain est imputable à plusieurs facteurs dont :

- La faiblesse de la population,
- La faiblesse du revenu par habitant,
- L'enclavement intérieur ,
- L'auto-consommation
- L'impact limité de l'espace CEMAC.

3.1.9 Atrophie du secteur privé

. Le secteur privé centrafricain, après avoir connu une période de croissance rapide de 1960 à 1985, est entré dans une période de difficultés à partir de 1987 dont les principales manifestations ont été la réduction de sa taille et de son poids dans l'économie centrafricaine.

C'est donc un secteur privé en pleine crise qui a affronté les événements de 1996-1997 dont l'impact a été catastrophique (destructions et pillage de nombreuses entreprises, ralentissement des activités accroissement du chômage notamment celui des Jeunes etc).

Aujourd'hui le secteur privé structuré est réduit à un noyau de groupes d'entreprises (Kamach, CFAO, HESNAULT, SAHEL, SKAIKY) et de quelques entreprises moyennes qui conservent malgré tout quelques positions fortes dans l'économie centrafricaine.

3.1.10 Inefficacité de l'Administration, délitement de l'autorité de l'Etat et problèmes de gouvernance

Les limites de l'Administration Centrafricaine et les problèmes de gouvernance ont été suffisamment évoqués au § 2-2-2-1 pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. On retiendra tout simplement que le chemin à parcourir pour parvenir à une administration de développement est encore long.

3.2 Contraintes externes

Au registre de ces contraintes, il y a lieu de citer :

- Le poids de la dette extérieure,
- La réduction de l'aide publique au développement
- La tendance à la détérioration des termes de l'échange
- Les entraves à la coopération régionale.

3.2.1 Poids de la dette extérieure.

En 1990, la dette extérieure qui représentait 66% du PIB est passée à 86% en 1999 soit une progression de vingt (20) points. De même le service de la dette qui absorbait 16% des recettes d'exportation en 1990, a progressé de huit (8) points en 1999 (24%). Rapportée aux recettes budgétaires, la pression du service de la dette est encore plus forte (34,9% en 1999).(cf tableau n°24 annexe)

Cette situation place souvent l'Etat devant un dilemme : payer la dette pour préserver les relations avec les bailleurs de fonds et garantir la poursuite des programmes et projets financés par eux et ce, au détriment d'une partie des dépenses de souveraineté ou privilégier les dépenses de souveraineté au risque d'encourir la suspension des crédits de la part des partenaires de développement.

3.2.2 Réduction de l'aide publique au développement (APD)

La réduction drastique de l'APD à la RCA (cf 2.3.2) est d'autant plus préoccupante que la faiblesse des ressources intérieures ne lui laisse pas d'autres alternatives que de compter sur l'aide publique pour son développement. Si rien n'est fait par les autorités centrafricaines pour inverser cette tendance, il faudra alors envisager une aggravation de la pauvreté consécutive à la détérioration de la conjoncture économique.

3.2.3 Tendance à la détérioration des termes de l'échange.

Selon les données du tableau 20 (cf 2.3.2.3), l'indice des termes de l'échange qui était de 81 en 1990 a baissé au point de tomber à 63,2 en 1999. Cette tendance à la détérioration des termes de l'échange signifie que la capacité des exportations centrafricaines à couvrir ses importations s'est amenuisée de près de 18 points (17,8). Autrement dit, le pays dans ses échanges avec l'extérieur ne s'enrichit pas mais au contraire s'appauvrit.

3.2.4 Entraves à la coopération régionale.

Le Traité instituant l'Union Douanière et Economique en Afrique Centrale (UDEAC) en 1965 fondait à juste titre l'espoir sur un espace économique plus vaste débarrassé d'entraves de toutes sortes et propice au développement rapide de ses pays membres. Trente cinq (35) ans après, le bilan est plus que mitigé :

- La libre circulation des personnes n'est toujours pas une réalité
- Les obstacles tarifaires et non tarifaires perdurent
- La politique d'harmonisation industrielle basée sur des co-productions n'a pas résisté devant les égoïsmes nationaux
- La Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale (BDEAC), depuis sa restructuration, fait essentiellement du recouvrement alors qu'elle est censée financer les projets de développement des pays membres.

3.3 Chocs extra-économiques.

En dehors des obstacles précités, la RCA a fait face et continue d'être exposée à des chocs dont les effets négatifs sur l'économie sont patents. Ce sont les événements politico-militaires de 1996 et 1997 et l'insécurité entretenue par les coupeurs de route.

3.3.1 Impact des mutineries de 1996-1997

Les années 1996 et 1997 ont été marquées par trois (3) mutineries qui ont eu des répercussions graves sur le fragile tissu économique du pays. Les enquêtes diligentées par des sources diverses (Comité d'évaluation des dégâts, patronat centrafricain, BEAC) ont permis de sérier trois (3) catégories d'effets :

- Les dégâts estimés à 41 milliards de F.cfa.
- Le ralentissement des activités économiques (40-50% selon le patronat)
- Les conséquences sur quelques variables économiques (emploi, finances publiques, investissement)

3.3.2 Impact de l'insécurité.

L'insécurité entretenue par les coupeurs de route dans quelques préfectures était liée au départ à la guerre du Tchad. Le phénomène a pris de l'ampleur après les mutineries du fait de la désorganisation des forces de l'ordre, assorti de l'apparition du banditisme à main armée dans quelques grandes villes de la RCA.

Bien qu'on ne dispose pas d'informations chiffrées sur les effets de l'insécurité sur l'économie centrafricaine, il n'y a pas de doute sur la réalité des conséquences économiques qui touchent plusieurs secteurs (agriculture, tourisme, commerce, transport).

B. Principaux atouts de l'Economie Centrafricaine.

L'économie centrafricaine dispose d'atouts certains dont la mobilisation pourrait contribuer à son développement. Au rang de ces opportunités, on retiendra :

- Le processus de pacification du pays,
- La disponibilité des matières premières d'origine agro-pastorale, forestière, et minière
- Les coûts modérés de la main d'œuvre,
- Le désengagement de l'Etat du secteur productif.

3.4 Processus de pacification.

Après les événements de 1996-1997 qui ont failli plonger la RCA dans une guerre civile, le pays est engagé depuis les Accords de Bangui du 27 Janvier 1997 dans un processus de pacification que ni les dernières consultations électorales, ni le retrait des contingents de la MINURCA n'ont entamé. Ce retour de la paix est un atout majeur dans la phase actuelle où la RCA s'emploie à mettre en application un programme triennal de développement avec le concours de la Communauté financière internationale, tant il est vrai que la croissance et le développement économique ne s'accommodent pas des troubles encore moins de la guerre civile.

3.5. Disponibilité des matières premières d'origine Agricole, Animale, Forestière, Minière

3.5.1 Agriculture

L'agriculture centrafricaine bénéficie de trois atouts importants :

- Disponibilité en terre arable évaluée à 15 millions d'hectares dont à peine 5% seulement est mis en valeur,
- 80% de la population active occupée par le secteur agricole,
- Mutation lente mais réelle au sein des paysans avec l'apparition d'une nouvelle génération instruite et plus disposée à accepter la modernisation de l'agriculture et le regroupement dans des coopératives.

L'exploitation optimale de ces atouts offre des possibilités de développement à l'agriculture centrafricaine à travers :

- L'augmentation significative des cultures de rente (coton, café, tabac), des produits vivriers et fruitiers,
- La diversification par l'introduction d'autres cultures (épices, oignons, piments, plantes médicinales, roselle, fruits et légumes de contre saison) moins sujettes aux fluctuations des cours mondiaux que les produits de base.
- La fourniture des inputs agricoles à bon marché à l'agro-industrie.

Il va sans dire que la combinaison de ces possibilités est de nature à induire un accroissement des revenus des paysans qui à son tour va sous-tendre une augmentation de la capacité du monde rural à consommer les produits d'origine industrielle. C'est le premier avantage que l'économie centrafricaine peut tirer du développement de l'agriculture. Le second avantage est lié aux possibilités pour l'initiative privée de créer des unités de production grâce à la disponibilité des matières premières d'origine agricole dans différentes filières (coton, café, vivrier, fruit, oléagineux etc.).

3.5.2 Elevage.

Les opportunités de transformation des matières premières d'origine animale partent des considérations suivantes :

- Un cheptel important évalué à plus de 3 millions de têtes de bœufs,
- Le déficit de certains pays d'Afrique Centrale en viande (Congo Brazzaville , Gabon, République Démocratique du Congo, Guinée Equatoriale) comblé grâce aux importations en provenance de l'Argentine,
- L'offre insuffisante des poulets et des œufs face à une demande qui ne cesse de croître
- L'importation de la quasi totalité du lait et des fromages.

Plusieurs unités de transformation sont envisageables pour couvrir les marchés de ces différents produits (complexe abattage et conditionnement de viande, mini-laiterie et mini-fromagerie, unités de production de cuir, Unités de production de poussins, de poulets, d'œufs).

3.5.3 Forêt

La forêt Centrafricaine couvre une superficie de 34000 km² soit 5,5% du territoire national et offre une diversité d'essences (sapelli, ayous, ébène, mokolunga, etc.) Au total douze (12) essences sont exploitées mais l'abattage porte pour 95% sur les bois rouges, 3% sur les bois blancs et 2% pour le reste. L'exploitation actuelle sous forme de grumes destinés à l'exportation risque à terme de détruire la forêt Centrafricaine à l'instar d'autres forêts africaines si de nouvelles mesures conservatoires ne sont pas prises par les autorités centrafricaines.

3.5.4 Eau

La République Centrafricaine dispose d'un réseau hydrographique dense qui est un atout majeur sur le plan économique. Il offre au moins quatre possibilités :

- Transport par voie fluviale : judicieusement exploité le réseau peut contribuer au désenclavement de certaines régions,
- Construction de mini-centrales hydrauliques à partir des barrages sur certains fleuves (Ouaka, Kotto, etc) créant les conditions pour attirer des investisseurs privés dans l'arrière pays,
- Irrigation pour faire pièce au système pluvial qui est la forme dominante dans l'agriculture Centrafricaine et qui limite la capacité de production du pays,
- Pêche : la plupart des fleuves regorgent de poissons et pourtant la couverture des besoins du pays en poissons est loin d'être satisfaite à cause de l'inorganisation du marché. C'est ainsi que les régions excédentaires en poissons ne savent que faire de leur excédent tandis que les régions déficitaires se privent tout simplement de poissons. Il y a donc lieu d'organiser les pêcheurs des régions excédentaires dans des coopératives pour garantir l'approvisionnement des marchés de Bangui et des régions déficitaires.

3.5.5 Mines

En dehors de l'or et du diamant qui font l'objet d'exploitation depuis des années, le sous-sol de la RCA renferme près de 450 indices minéraux selon le dernier plan minier achevé en Mars 95. Parmi les plus importants, on relève le gisement d'uranium de Bakouma (20.000 tonnes d'uranium métal, le gisement de fer de Bogoin (3,5 millions de tonnes de minerai titrant à 60-65% de fer) et les gisements de calcaire de Fatima et Bobassa (10 millions de tonnes de minerais avec en moyenne 92% de carbonates). Le développement du secteur minier Centrafricain qui se heurte à de nombreux obstacles, est actuellement en pleine réforme. En attendant, le diamant et l'or qui sont actuellement exploités et dont les produits sont exportés

à l'état brut, pourraient fournir des occasions de monter des unités de transformation (taillerie de diamant, bijouterie etc).

3.6 Les coûts modérés de la main-d'œuvre

Le taux de salaire minimum fixé à 26 000 F. CFA depuis l'accord tripartite de 1992 est l'un des plus bas de la sous-région CEMAC

La modération des coûts de la main-d'œuvre est le reflet du profond déséquilibre du marché de l'emploi entre la demande et l'offre.

3.7 Désengagement de l'Etat du Secteur productif

Le désengagement de l'Etat offre des opportunités au secteur privé de se développer grâce d'une part à une meilleure allocation des ressources et des avantages dont une partie était jusqu'ici drainée vers les entreprises publiques (crédit bancaire, marchés publics, cadres, branches d'activité réservées etc) et d'autre part à l'amélioration de performances des entreprises publiques par les repreneurs privés dont le savoir faire managérial est un atout non négligeable.

L'accès possible et souhaitable des nationaux au capital des entreprises publiques privatisées est une dimension qu'il faut également souligner. C'est probablement une occasion que les autorités doivent saisir pour favoriser l'émergence des opérateurs économiques nationaux et consolider ainsi le secteur privé national qui est dans un état embryonnaire.

IV Programme d'Action pour la décennie 2001-2010

Ce Programme d'Action s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté dont le document de base, le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), est considéré par le Gouvernement Centrafricain⁷ comme le "support unique de conception de programmes de coopération entre la République Centrafricaine et ses principaux partenaires au développement". Il prend également en compte les différents programmes et plans sectoriels en cours d'exécution notamment :

- Le Document cadre de politique économique
- Le Plan directeur agricole
- Le Programme sectoriel de transport 2 (PST2)
- Le Plan intérimaire de santé
- Le Plan national de développement de l'éducation
- Le Plan directeur de développement du tourisme.
- Le Programme de restructuration des forces de défense et de sécurité

Le Programme d'Action pour la prochaine décennie se veut à la fois réaliste et ambitieux. Réaliste en ce sens que l'accent est mis à dessein sur un nombre limité d'objectifs prioritaires et ambitieux dans la mesure où le Gouvernement tentera de sortir des sentiers battus en proposant des projets dignes d'intérêt dont la réalisation se traduira par des changements qualitatifs pour l'économie centrafricaine. Entre autres caractéristiques principales du Programme d'Action 2001-2010, on relèvera :

- La quantification des objectifs dans la mesure du possible
- La liaison avec les programmes existants
- L'implication de nouveaux acteurs autres que l'Etat (société civile, secteur privé).

On examinera successivement dans ce chapitre les objectifs généraux et spécifiques du Programme, les priorités nationales au cours de la nouvelle décennie et enfin le mécanisme de suivi/évaluation.

4.1 Stratégie nationale de développement et objectifs du Programme⁸.

Le Gouvernement de la RCA entend fonder sa stratégie à moyen terme sur la promotion de la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans un environnement garantissant la sécurité des personnes et des biens selon les principaux axes stratégiques suivants :

- La poursuite de politiques macro-économiques fondées sur des politiques budgétaires et monétaires saines et susceptibles de maintenir de faibles taux d'inflation et d'intérêt, éléments essentiels pour une croissance stable de l'économie ;

⁷ Déclaration préliminaire du Gouvernement sur la stratégie de réduction de la pauvreté et les politiques économiques à moyen terme.

Le CSLP proposé par le Gouvernement Centrafricain pour remplacer le Plan National de lutte contre la pauvreté (PNLCP) est encore en gestation. Le consultant à ce stade, s'est contenté de quelques orientations contenues dans la Déclaration préliminaire.

⁸ Les objectifs et éléments de stratégie retenus ici sont extraits de la Déclaration du Gouvernement sur la stratégie de réduction de la pauvreté et les politiques économiques à moyen terme.

- La création d'un environnement institutionnel et réglementaire favorable à l'initiative privée ainsi que le développement d'un système financier plus dynamique pour la mobilisation de l'épargne et son allocation optimale dans l'économie ;
- L'amélioration du système d'information statistique et son utilisation pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques économiques ;
- Le renforcement des performances des régies financières et la maîtrise des dépenses publiques en vue de l'accroissement de l'épargne publique et son affectation prioritaire aux secteurs sociaux tels que l'éducation de base, les soins de santé primaires, la lutte contre la pandémie du SIDA et le paludisme.
- La promotion de l'emploi par les travaux à haute intensité de main d'œuvre et l'élaboration d'un plan "emplois jeunes" selon les secteurs d'activités.
- La promotion de l'épargne populaire, le développement des systèmes mutualistes d'épargne et de crédit, et l'accès élargi des femmes et des jeunes aux micro-crédits pour la réalisation de leurs projets de développement ;
- L'aménagement harmonieux des ressources humaines et des facteurs de production par une politique dynamique de développement régional, caractérisée par l'amplification des ouvrages hydrauliques villageois, l'électricité rurale et la répartition équitable des infrastructures scolaires et sanitaires en zones rurales et dans les quartiers défavorisés en milieu urbain ;
- Le rétablissement immédiat d'un climat de sécurité propice au développement socio-économique du pays par la restructuration des forces de défense et de sécurité et par leur redéploiement dans les zones prioritaires de développement de l'arrière pays ;
- L'instauration des structures administratives et politiques décentralisées pour le renforcement de la démocratie, la bonne gouvernance et la participation élargie de la population à la gestion ;
- La promotion de la participation communautaire et l'intensification de la mobilisation sociale.

En matière d'objectifs macro-économiques et financiers, l'action du Gouvernement visera à :

- Promouvoir une nouvelle administration de développement basée sur la bonne gouvernance, la décentralisation, la stabilité politique et la démocratie ;
- Assurer une croissance économique d'au moins 5% par an en maintenant le taux d'inflation annuelle à environ 2% et en augmentant le taux d'investissement d'au moins 17% du PIB ;
- Réduire les déséquilibres et le niveau d'endettement extérieurs à un niveau compatible aux objectifs macro-économiques précités ci-dessus.

Ces objectifs macro-économiques et financiers seront précisés et actualisés périodiquement lors des missions de revue du FMI et de la Banque Mondiale.

En matière du bien-être de la population, l'accent sera mis sur :

- La réduction de l'intensité de la pauvreté monétaire
- L'accroissement de l'espérance de vie à la naissance
- La réduction de la mortalité maternelle et infantile
- L'augmentation du taux net de scolarisation primaire
- L'augmentation de la couverture en eau potable en milieu rural et urbain
- La réduction de la prévalence du VIH/SIDA d'ici l'an 2015 par rapport à son niveau actuel.

4.2 Les priorités du Programme

Si les objectifs précités doivent faire l'objet d'une attention constante des autorités centrafricaines, il n'en reste pas moins que leur réalisation dépend intimement des priorités dont l'exécution au cours de la nouvelle décennie permettra de renforcer les capacités de production et de compétitivité de l'économie centrafricaine et de lever les principaux obstacles au décollage socio-économique de la RCA.

Le choix de ces objectifs prioritaires est dicté non seulement par le réalisme, les moyens de la RCA limitant sa prétention à vouloir tout faire en même temps, mais aussi par la volonté politique d'entreprendre des grands projets susceptibles d'apporter des valeurs ajoutées significatives à l'économie centrafricaine.

Ces priorités sont au nombre de cinq (5) :

- a) Renforcement de la base productive et de la compétitivité de l'économie Centrafricaine,
- b) Développement des infrastructures économiques,
- c) Mise en valeur des ressources humaines,
- d) Renforcement de la sécurité pour assurer le développement,
- e) Mobilisation des ressources intérieures et extérieures.

4.2.1. Renforcement de la base productive et de la compétitivité de l'Economie Centrafricaine

Sont ciblés les secteurs de l'agriculture/élevage, des mines, du bois, de l'industrie et du tourisme. Il s'agit dans l'ensemble des secteurs pour lesquels la RCA dispose d'énormes potentialités et qui souffrent d'une mise en valeur insuffisante au point que leur contribution à la production intérieure demeure dérisoire (cf chap. II et III).

4.2.1.1. Agriculture/Elevage

A. Agriculture

<<La promotion du secteur agricole constitue une priorité élevée dans la stratégie économique globale du pays en raison a) du nombre élevé d'emplois et des revenus que le secteur agricole est susceptible de fournir à la majorité de la population et b) de la nécessité d'accroître la

productivité du monde agricole et les revenus des populations rurales afin de réduire la pauvreté dans le pays>>⁹

Pour traduire dans les faits cet intérêt porté au secteur agricole, le Gouvernement a mis au point un Plan Directeur Agricole (PDA)¹⁰ dont l'objectif principal est de transformer cette agriculture de subsistance, concentrée sur quelques spéculations, en agriculture moderne, diversifiée et capable de générer des revenus substantiels pour les producteurs et de surplus susceptibles d'être réinvestis dans d'autres secteurs et exportés dans les pays déficitaires en produits vivriers de la sous-région.

a) Stratégie de développement du secteur agricole

La stratégie de développement du secteur que propose le Plan Directeur Agricole (PDA) est articulée autour de cinq (5) axes stratégiques et des stratégies sous-sectorielles.

a1 : Axes stratégiques

Cinq (5) axes ont été identifiés :

- Distinguer deux grandes zones de production : zones désenclavées à forte démographie et à prédominance de cultures de rente et zones enclavées peu peuplées à dominante vivrière et à activités extra-agricoles.
- Favoriser la professionnalisation des organisations paysannes en orientant les groupements vers des activités génératrices de revenus :
- Mettre en place un véritable outil de concertation et d'appui au profit du monde rural,
- Renforcer et étudier les activités de crédit rural décentralisé,
- Dynamiser les micro-filières à haute valeur ajoutée.

a2 : Stratégies sous-sectorielles

- Stratégie pour le sous-secteur vivrier.

Le but est d'augmenter et diversifier la production commercialisée afin d'assurer une meilleure couverture des besoins nationaux et d'améliorer les revenus des paysans. Les mesures préconisées à cet effet sont :

- Le désenclavement des zones de production à fort potentiel
- L'amélioration des conditions techniques de production (renforcement des services d'appui, approvisionnement en semences de qualité et intrants, crédit)
- L'amélioration des conditions de conservation, de transformation et de commercialisation des produits.

⁹ Document cadre de politique économique 1998-2000

¹⁰ Le PDA est en instance de validation par le Gouvernement néanmoins le Consultant, se fondant sur la conviction que les données techniques ne seront pas fondamentalement remises en cause, n'a pas hésité à les utiliser dans le cadre de ce travail.

Sont visés en priorité : le manioc, le maïs, l'arachide mais aussi, des cultures nouvelles tels que les oignons et les productions horticoles (voir encadré n°1 : culture d'oignons dans la Nana-Mambèrè).

- Stratégie pour les cultures industrielles (café, coton).

Trois(3) priorités sont retenues pour la filière café :

- Augmentation des rendements par une diffusion des innovations techniques et un meilleur encadrement des producteurs.
- Mise à disposition de crédit pour faciliter l'acquisition des innovations techniques par les producteurs
- Amélioration de la qualité du café centrafricain.

Pour la filière coton, l'objectif est d'augmenter la production et la superficie cultivée par exploitation dont la moyenne actuelle est de 0,5 ha grâce à la traction animale et au renforcement des groupements de producteurs.

- Stratégie pour les aménagements ruraux :

Trois (3) volets sont concernés : l'hydraulique villageoise, l'hydraulique agricole et les pistes rurales avec comme objectifs la maîtrise de l'eau et la réhabilitation des pistes rurales.

- Stratégie en matière de pêche et de pisciculture.

Elle vise à mieux valoriser le potentiel de ce secteur qui occupe de nombreux centrafricains par la formation et l'encadrement des pêcheurs, l'utilisation des équipements plus performants et la diffusion des techniques améliorées en matière de conservation et de traitement des poissons.

- Stratégie pour la sécurité alimentaire.

Elle s'insère dans le cadre du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA) dont les principaux objectifs sont l'accroissement durable de la production alimentaire, l'atténuation de la fluctuation de la production d'une année à l'autre et l'amélioration de l'accès à la nourriture notamment par les pauvres.

b/ Mesures envisagées par le PDA

b1 : Mise en place d'un environnement institutionnel et économique efficace.

Quatre (4) composantes sont prévues :

- Une composante "Etude et actions préparatoires" destinée à combler l'important déficit dans le domaine des données statistiques, juridiques, techniques et économiques indispensables à la mise en œuvre de la politique agricole.
- Une composante qui prend la forme d'un "Programme d'appui à la mise en œuvre du PDA" dont l'objectif est de mettre les services publics d'appui et de suivi du secteur rural

en adéquation avec leurs nouvelles responsabilités. Les bénéficiaires de ce Programme sont les services centraux du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, les Directions et Divisions régionales, les Directions

- régionales de l'Agence Centrafricaine de développement agricole (ACDA), les ONG nationales et les Comités Régionaux d'Orientation (CRO).
- Une composante destinée à appuyer les opérateurs privés du secteur intitulée "Programme d'appui aux producteurs". Elle comprend les volets suivants :
 - Professionnalisation des organisations paysannes et rurales,
 - Dynamisation de la formation conseil,
 - Gestion-diffusion d'informations techniques,
 - Structuration des fédérations et réactivation de la Chambre d'Agriculture.
- Enfin une composante comprenant trois (3) programmes :
 - Un programme de développement de réseaux de crédit rural au profit des producteurs
 - Un programme d'actions partenariales de recherche-développement dont le but est de renforcer les capacités d'intervention et de partenariat de l'Institut Centrafricain de Recherche Agronomique (ICRA).
 - Un programme national d'amélioration et des aménagements ruraux ciblé sur le désenclavement des régions Nord et Est et la réhabilitation de 11000 km de pistes rurales.

b2 Mise en œuvre de programmes ou projets d'appui régionaux sectoriels.

La seconde catégorie des mesures concerne les programmes et projets spécifiques à des zones géographiques ou des filières agricoles.

- Programmes à caractère régional

Les bénéficiaires des actions programmées sont des programmes intégrés au profit des régions périphériques éloignées de la capitale qui offrent un potentiel intéressant en matière de tourisme et d'environnement. L'apport du PDA consistera à mettre en place une dynamique de développement intégrant les activités rurales, la valorisation des ressources naturelles et la promotion des activités génératrices de revenus.

Parmi les sept (7) programmes identifiés on distinguera :

- Les trois programmes de mise en valeur des ressources naturelles en synergie avec les autres activités de la région : programmes de développement du Sud-Ouest, du Nord-Est et de l'extrême Est.
- Les quatre programmes d'approvisionnement en eau des préfectures de la Vakaga, du Bamingui-Bangoran, en zone cotonnière (deuxième phase) et dans les préfectures de Nana-Mambéré et de l'Ouham-Pendé (hydraulique pastorale).
- Filières agricoles

Les actions préconisées visent à lever des contraintes identifiées aux différents stades des filières ou dans certains cas aider au démarrage des activités nouvelles.

Au total douze (12) filières sont retenues parmi lesquelles :

- Le Programme d'appui au secteur vivrier
- Les Programmes d'appui aux secteurs coton et café
- Le Programme de promotion de la filière oléagineuse
- Le Projet d'appui aux filières avicoles et porcines améliorées.

c- Coût et financement du PDA

Le Coût du PDA sur la période de son exécution (2000-2007) est estimé à 93 milliards de F.CFA réparti comme suit (en millions de F.CFA) :

• Etudes- recensement- actions- préparations :	1609 (1,7%)
• Programme d'appui à la mise en œuvre du PDA :	14488 (15,6%) PDA
• Programme d'appui aux producteurs :	9796 (10,6%)
• Autres programmes de couverture nationale :	24835 (26,8%)
• Programme de développement régional intégré :	18362 (19,8%)
• Programmes et projets d'appui par filière :	23727 (26,62%)
• Total :	92817 (100%)

Sur la base de la répartition actuelle du budget annuel d'investissement et de fonctionnement affecté au secteur agricole, le PDA sera financé à hauteur de 26% par le budget de l'Etat et 74% par des partenaires extérieurs.

d/ Effets attendus du PDA

- Evolution du PIB agricole (1997-2010)

Sur la période indiquée, on s'attend à voir le PIB agricole passer de 273 milliards de F.CFA en 1997 à 480 milliards en 2010 soit un taux de croissance annuelle de 4,4%.

La structure du PIB agricole à terme subira une évolution qui verra la part du sous-secteur vivrier tomber à 30% contre 36% (1997) au profit des services et agro-industries (42%).

- Impact sur les revenus, l'emploi, la productivité du travail et les exportations.

Le différentiel entre le taux de croissance du PIB agricole (4,4%) et le taux de croissance de la population (2,5%) laisse espérer une augmentation du PIB par habitant de près de 2% (1,9) imputable aux seules activités agro-pastorales.

Le PDA devra se traduire également par :

- ❖ Une amélioration de la productivité de travail de 30%,
- ❖ Une création de 450.000 emplois nouveaux,
- ❖ Une augmentation de la valeur des exportations dans un rapport de 2

- Impact qualitatif du PDA

Une meilleure structuration du monde rural, une plus grande implication des organisations des producteurs en amont et en aval du processus de production, l'augmentation du niveau technique des producteurs et la protection des ressources naturelles, tels sont les effets qualitatifs attendus de la mise en œuvre du PDA.

A. Elevage

Mettant à profit ses potentialités en pâturage et eau, la RCA qui était encore déficitaire en viande de bovins il y a trente (30) ans, a non seulement comblé ce déficit mais est devenue un exportateur net de bovins (Cameroun, Congo) et de peaux (Nigéria).

L'objectif général en ce domaine au cours de la prochaine décennie est de permettre à la RCA de tirer un meilleur profit des avantages comparatifs en occupant progressivement les parts essentielles des marchés de la sous-région par une meilleure organisation de la filière viande en aval.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Augmenter d'ici 2010 les cheptels bovin de un (1) million, ovin/Caprin, de 570.000, porcine de 200.000 :
- Améliorer les pâturages et les races :
- Créer des ranches privés.

Les mesures envisagées consistent à :

- Renforcer les structures d'appui à l'élevage et les organisations professionnelles (ANDE, FNEC)
- Promouvoir un secteur privé en vue d'une prise en charge satisfaisante de la commercialisation et de la transformation des produits.
- Appuyer la privatisation de la profession vétérinaire et des services de santé animale,
- Renforcer les contrôles sanitaires et les vaccinations aux frontières dans le cadre du programme sous-régional PACE.
- Poursuivre la construction des nouvelles retenues d'eau dans le cadre du programme de l'hydraulique pastorale,
- Améliorer les conditions d'approvisionnement de la capitale en viande (construction d'un nouvel abattoir, d'un nouveau marché à bétail, installation de chambres froides sur différents marchés)
- Créer de caisses locales d'épargne et de crédit.

Le coût des investissements prévus par le Plan Directeur Agricole (PDA) est estimé à 18,9 milliards de F.CFA soit 20,3% du coût global.

Si l'on s'attend à une forte variation de la valeur ajoutée du sous-secteur élevage entre 1997 et 2010 (55,2%) par contre son poids dans le PIB agricole va diminuer passant de 10,5% (1997) à 9,3% (2010).

4-2-1-2 Mines

‘Les ressources minérales du pays ont jusqu’à présent été insuffisamment exploitées au bénéfice du pays’¹¹.

A la différence du Botswana¹² qui doit ses performances économiques au diamant, l’économie centrafricaine a très peu profité du diamant et de l’or exploités depuis l’époque coloniale (cf 3.1.1.3).

L’objectif principal au cours de la prochaine décennie est de faire en sorte que les ressources minières contribuent de façon effective à la formation des richesses nationales, mettant à la disposition de l’Etat des moyens substantiels pour financer ses dépenses de souveraineté et son programme de lutte contre la pauvreté.

A moyen terme, l’objectif est de parvenir à élaborer une stratégie de développement des ressources minières par le secteur privé.

Les mesures préconisées par les autorités¹³ en vue de dynamiser le secteur sont les suivantes :

- Elaboration et adoption d’une Déclaration de politique minière en prélude à la mise en place d’un plan de développement minier,
- Adoption d’une loi régissant les exportations de diamants et interdisant les autorisations spéciales,
- Révision du Code minier
- Harmonisation de la législation minière avec le traité de l’OHADA,
- Mise en place d’une nouvelle réglementation sur la filière or,
- Création des tailleries et des bijouteries par le secteur privé,
- Formation des artisans bijoutiers
- Promotion de l’artisanat minier (renouvellement de l’expérience du PASAD, organisation des artisans en groupements d’intérêt, assistance matérielle, technique et financière),
- Création d’un cadre financier (épargne, crédit, investissements) d’appui aux diverses activités du secteur,
- Appui au BECDOR (moyens modernes, formation des Experts Evaluateurs),
- Renforcement des Directions Régionales et de la Brigade Minière (moyens matériels et humains).

4-2-1-3 Tourisme.

En dépit d’énormes potentialités touristiques dont dispose la RCA, le secteur du tourisme a toujours été le parent pauvre des différents programmes de développement dont le pays s’est dotés. Ce peu d’intérêt manifesté aux problèmes de développement touristique procède de ‘la mauvaise connaissance des potentialités touristiques et des liens qui existent entre la mise en valeur et le niveau de développement socio-économique du pays’¹⁴

¹¹ Document Cadre de Politique Economique.

¹² Le diamant en 1989 a contribué à 51% du PIB et 58% des recettes fiscales au Botswana contre respectivement 4% seulement du PIB et des recettes fiscales en 1999 en Centrafrique.

¹³ Document Cadre de politique économique et conclave du Gouvernement sur le secteur minier du 8 au 9 avril 2000.

¹⁴ Plan Directeur Pour le Développement du tourisme volume 3.

On assiste depuis 1995 à une prise de conscience des pouvoirs publics sur l'importance économique du tourisme qui s'est matérialisée par la création à part entière d'un ministère de tourisme et l'élaboration du Plan Directeur Pour le Développement du Tourisme (PDDT) avec le soutien du Pnud.

a) Objectifs du PDDT.

Les objectifs généraux du PDDT visent :

- L'amélioration de la balance de paiement,
- La préservation de l'environnement,
- La lutte contre la pauvreté.

Le Plan Directeur est axé sur deux (2) catégories d'objectifs spécifiques :

a1 : Objectifs quantitatifs.

Le but est d'accroître la fréquentation touristique de la "destination centrafricaine".

En hypothèse basse, l'objectif est de parvenir à multiplier presque par 2 (deux) sur la base de 1998, le nombre de touristes en 2005 (niveau de 1995) et par 2,5 en 2010. En hypothèse haute, les propositions sont respectivement de 2,5 en 2005 et 4 en 2010 (cf tableau 25).

a2 : objectifs qualitatifs

Pour atteindre les résultats escomptés, trois objectifs stratégiques sont fixés par le Plan Directeur :

- Rehausser la qualité des prestations touristiques

Cet impératif, préalable à toute promotion touristique passe par :

- L'amélioration des prestations de service c'est à dire une meilleure qualification professionnelle du personnel. Le moyen indiqué pour y parvenir est la formation de toutes les personnes impliquées dans le secteur (personnel des établissements hôteliers, restaurants, bars, agences, administration du tourisme, policiers, douaniers, chauffeurs de taxi etc.),
- L'amélioration de la qualité des installations et équipements c'est à dire la remise à niveau des hôtels existants à Bangui, les hôtels à vocation de tourisme d'agrément et la dotation de l'intérieur du pays par des auberges décentes.
- Mettre en place les excursions et les circuits touristiques.

Il faut pour cela aménager les sites et circuits et disposer d'agences de voyages pour commercialiser les produits.

- Excursions et circuits

- ❖ Excursions proches de Bangui (axes Sud et Ouest) qu'on peut faire en une journée,
 - ❖ Circuit vers le Sud nécessitant 3 à 15 jours en fonction des moyens de transport (avion ou route) et de la longueur du circuit : ce sont les zones de Dzanga-Sangha et Mbaéré-Bodingué.
- Création des agences de voyage

L'absence d'opérateurs capables d'assurer les prestations d'accueil, de transport et de guidage est l'une des contraintes au développement du tourisme en Centrafrique. La constitution de plusieurs agences compétentes à Bangui est recommandée par le PDDT.

- Structurer le secteur du tourisme

La structuration du secteur vise à combler les déficits organisationnels qui caractérisent le tourisme centrafricain. Elle suppose :

- La mise en place d'une réglementation professionnelle (charte du tourisme, réglementation de l'hôtellerie et de la restauration, réglementation des agences et guides de tourisme, de l'éco-tourisme, code d'investissement touristique).
- L'instauration de groupements professionnels (de l'hôtellerie et de la restauration, des sociétés de chasse) et leur représentation dans les instances qualifiées.
- La redéfinition et la réorganisation de l'administration du tourisme (organisation plus cohérente et fonctionnelle, clarification des tâches et missions, compétences et profils, mesures d'accompagnement).

b/ Coût et financement du PDDT

Le coût global sur sept (7) ans (1999-2005) est estimé à 10, 1 milliards de F. cfa reparti comme suit :

❖ Aménagement des parcs et réserves	230 millions (2,3%)
❖ Valorisation culturelle et artisanale	675 millions (6,6%)
❖ Centre de conférences	2000 millions (19,8%)
❖ Aménagement des sites	765 millions (7,5%)
❖ Hôtellerie	4134 millions (41%)
❖ Infrastructures	292 millions (2,9%)
❖ Formation	300 millions (3%)
❖ Promotion	1165 millions (11,6%)
❖ Assistance technique	540 millions (5,3%)
Total	10101 millions (100%)

Le financement devra impliquer les principaux acteurs du secteur :

❖ Etat (ressources propres)	2071 millions (21%)
❖ Coopération internationale	4540 millions (45%)
❖ Privé sur ressources propres	1300 millions (13%)
❖ Privé sur ressources d'emprunts	2190 millions (21%)

c/ Impact du tourisme

- En termes de valeur ajoutée

Une évaluation approximative autorise à soutenir que la valeur ajoutée engendrée par le seul tourisme international pourrait osciller entre 2,5 et 4 milliards de F. cfa en 2005 et entre 3,0 et 6,0 milliards en 2010.

- En termes de recettes en devises

Les recettes en devises s'élèveraient en hypothèse basse à 5 milliards de F.cfa en 2005 et 7,2 milliards en 2010 contre respectivement 7,8 milliards et 12,5 milliards en hypothèse haute.

- En termes de recettes fiscales et parafiscales.

Elles pourraient atteindre 1,1-1,4 milliards de F.cfa en 2005 et 1,4-2,2 milliards de F.cfa en 2010.

- En termes d'emplois

L'impact en matière d'emplois nouveaux sera faible d'ici l'an 2005 mais le Plan aura le mérite de préserver les emplois existants du secteur formel (1400 emplois).

Au-delà de 2005, la création de nouvelles infrastructures touristiques pourrait générer de nouveaux emplois.

4-2-1-4 Forêt

Le secteur forestier centrafricain est caractérisé par sa faible contribution au PIB et aux recettes fiscales et par son mode d'exploitation qui fait peser des risques de destruction de la forêt centrafricaine (cf3112).

L'objectif fondamental au cours de la nouvelle décennie est de créer les conditions pour obtenir une plus grande contribution du secteur à l'économie nationale et une meilleure protection de la forêt.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Elaborer un Plan Directeur d'utilisation des terres sur la base de l'inventaire des ressources naturelles qui a été déjà réalisé
- Identifier des menaces sur les zones forestières et les opportunités de leur gestion durable
- Renforcer les capacités des agents locaux de conservation des zones forestières
- Intégrer les activités de conservation aux programmes sous-régionaux
- Favoriser la transformation locale des grumes
- Réviser en profondeur le régime fiscal applicable au secteur de l'exploitation forestière et la politique d'octroi des concessions forestières dans le sens d'une plus grande transparence.

Les mesures recommandées pour atteindre ces objectifs sont les suivantes :

- Mise en application des recommandations de l'audit forestier,
- Dialogue avec la population sur la nécessité de protéger son environnement,
- Développement des activités agricoles intégrées dans les zones forestières protégées,
- Augmentation de la capacité énergétique et meilleure couverture du pays afin de réduire les coûts de l'énergie dans la structure des prix des produits du secteur et soutenir les activités de transformation locale du bois,
- Amélioration de la compétitivité des entreprises forestières grâce à une audacieuse politique de désenclavement de la RCA,
- Amélioration des conditions d'entreposage du bois centrafricain au port de Douala.

4-2-1-5 Industrie

Comme indiqué précédemment (cf 2122), la contribution du secteur manufacturier centrafricain au PIB a été particulièrement faible.

Il s'agit, au cours des dix (10) prochaines années, de lui impulser un dynamisme nouveau afin que l'industrie puisse accroître sa part dans l'économie nationale et entraîner l'agriculture et les autres secteurs.

Un tel résultat n'est possible qu'au prix d'une révision profonde de la stratégie industrielle en vigueur qui a eu pour effet de favoriser l'émergence des industries enclavées au profit d'une nouvelle stratégie basée sur la valorisation des ressources locales et des unités de production horizontalement intégrées.

Le schéma industriel proposé dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle adoptée par le Gouvernement Centrafricain avec l'appui de l'ONUDI s'inscrit bien dans cette optique. Ce schéma repose sur cinq (5) entreprises de la filière oléagineuse existante (Centrapalm, HUSACA) ou à créer et constitue un bel exemple de relations Agriculture – Industrie et d'intégration horizontale entre les entreprises de la filière.

L'adoption et la mise en œuvre prochaine de la charte des investissements élaborée en conformité avec la Charte de la CEMAC de même que la conception et la mise en œuvre de plans Directeurs de développement industriel et commercial, arriveront à point nommé pour combler un vide préjudiciable à la consolidation du secteur industriel centrafricain.

4-2-2- Développement des infrastructures économiques

L'accent sera mis à dessein sur les infrastructures de transport, d'énergie et sur la poste. Le désenclavement du pays est tributaire des premières infrastructures tandis que l'accès des unités de production à l'énergie à un coût réduit dépend des secondes.

4-2-2-1- Infrastructures de transport

a) Objectifs du Programme Sectoriel 2 (PST2)

L'objectif global du PST1 était de doter la RCA d'un système de transport efficace et à coût réduit afin de favoriser son développement économique et sa compétitivité internationale. Malgré des progrès enregistrés dans l'état des infrastructures de transport, les performances du secteur sont encore insuffisantes pour contribuer à l'augmentation des exportations et à l'acheminement des importations dans des conditions optimales de coûts¹⁵.

Il s'agit dans le cadre du PST2 (1999-2005) d'assurer non seulement l'entretien du réseau prioritaire de transport mais de consolider les acquis du PST1.

Les objectifs globaux du PST2 sont destinés à soutenir les efforts de relance économique du Gouvernement dans les différents secteurs d'activités et développer l'esprit d'entreprise (révision de la fiscalité, former les opérateurs privés, garantir les accès aux marchés)

Les objectifs spécifiques sont :

- L'utilisation de la complémentarité des modes de transport
- La priorité d'entretien d'un réseau prioritaire de transport
- La promotion du secteur privé
- L'adaptation du secteur public à ses fonctions fondamentales.

b/ Programme d'Actions

Il comporte deux (2) volets : les infrastructures de transport et l'exploitation des transports

b1 Infrastructures de transport

Les contraintes financières imposent au Gouvernement d'exécuter son programme d'investissement dans le cadre du PST2 selon la disponibilité des financements en fonction des priorités établies :

- **Réseau routier :**

Priorité 1

- ◆ Achèvement du bitumage et entretien de l'axe international de désenclavement Bangui-Bossembélé Garoua-Boulai
- ◆ Construction de trois ouvrages d'art sur la RN3
- ◆ Construction d'un pont sur la rivière MPOKO.

Priorité 2

- ◆ Bitumage des routes (Baoro-Berberati, Sibut-Bambari, Bossembélé-Bosangoa)
- ◆ Construction de ponts (axe Bambio-Boda, axe Mobaye-Kongbo).

¹⁵ Déclaration de politique générale dans le secteur des transports

Priorité 3

- ◆ Entretien des routes en terre inter-régionales en vue de désenclaver les principales régions de l'intérieur
- ◆ Construction de ponts (axes Bouca-Bozoum, Mbrès-N'délé, Mbaïki MOUNGOUNBA)

- **Réseau fluvial :**

Priorité 1

- ◆ Entretien de la voie fluviale Bangui Brazzaville
- ◆ Acquisition des équipements pour l'ACCF et la Socatraf (transformation de 4 barges, aménagement du quai du port amont, acquisition d'une grue mobile de 20 tonnes etc.)

Priorité 2

- ◆ Acquisition d'un baliseur pour la Sangha.

- **Réseau aérien**

Priorité 1

- ◆ Renforcement de la sûreté aéroportuaire (clôture de l'aéroport de Bangui-Mpoko, audit technique de la piste, rénovation des installations de 5 aérodromes de provinces)
- ◆ Modernisation et sécurité de l'aéroport de Bangui-Mpoko
- ◆ Déplacement de 3 stations météorologiques

Priorité 2

- ◆ Elargissement de l'Avenue des Martyrs à Bangui (accès aéroport)

Priorité 3

- ◆ Bitumage de l'Avenue du 3 Février 1976 à Bangui (accès aéroport)
- ◆ Construction de la piste de Markounda.

b2 Exploitation des transports

- Poursuite de la libéralisation du secteur des transports (privatisation du BARC, dissolution du Conseil Centrafricain des Chargeurs, mise en place d'une concurrence entre les opérateurs du secteur)
- Facilitation des transports et du transit international (accélération de la mise en œuvre du transit inter-Etats des pays de l'Afrique Centrale, réglementation des contrôles routiers qui pénalisent les transporteurs, renforcement des mesures de protection du domaine public routier)

- Renforcement institutionnel (Réorganisation des Ministères des Transports et des Travaux Publics, poursuite des actions de formation du personnel, restructuration du Fonds Routier)

c/ Investissements (en millions de F.CFA)

- **Sous-secteur routier**

Priorité 1 :	91400
Priorité 2 :	100 000
Priorité 3 :	60 000
Total :	251 400

- **Sous-secteur fluvial**

Priorité 1 :	1550
Priorité 2 :	2000
Total :	3550

- **Sous-secteur aérien**

Priorité 1 :	3210
Priorité 2 :	1300
Priorité 3 :	900
Total :	5410

Le coût global pour les trois (3) modes de transport est estimé à 260.360 millions de F.CFA (hors entretien courant et périodique).

Si le financement disponible ne permet pas d'atteindre ce montant, les investissements de rang 1 arrêtés à 112.430 millions de F.CFA constituent pour le Gouvernement un minimum incontournable.

d/ Coût de l'appui institutionnel (en millions de FCFA)

Priorité1 4450

(Etude d'organisation des deux ministères, programme de formation, renforcement de moyens matériels, assistance technique, étude de la fiscalité et autres études économiques)

Priorité 2 550

(Code de l'aviation civile, sécurité routière, étude franchissement du seuil de zinga etc.)

Priorité 3 7900

(Construction et équipement des bâtiments des deux ministères, faisabilité barrage Palambo).

e/ Coût global et financement du PST2

Si l'on retient les seules actions de priorité 1 le coût total du programme est de 160 milliards de F.CFA (y compris les coûts d'entretien fixés à 52 milliards). Il atteint 330 milliards de FCFA si l'on prend en compte les priorités de rang 2 et 3.

Le financement du projet (priorité 1) est reparti à concurrence de 20% pour l'Etat (32440 millions) et 80% pour l'extérieur (126 730 millions de F.CFA) avec un rythme annuel de décaissements sur six (6) ans de 26,5 milliards de F.CFA.

f/ Résultats escomptés

- Un réseau de transports adapté et entretenu

La mise en œuvre du PST2 permettra à terme d'obtenir un réseau routier adapté aux besoins de l'économie nationale et de réduire les coûts de transport nuisibles à la compétitivité des entreprises centrafricaines. Par ailleurs, le choix d'un réseau prioritaire soumis à un entretien préventif, facilitera non seulement la maintenance des ouvrages mais limitera les besoins d'investissements dans les infrastructures de transport grâce à une durée de vie longue.

- Un fonds routier performant

La restructuration du Fonds routier devrait déboucher sur l'affectation de l'essentiel de ses ressources à l'entretien préventif du réseau prioritaire minorant ainsi la part dévolue aux dépenses de fonctionnement.

- Un secteur public dynamique, résultat de l'appui institutionnel du PST2 (formation du personnel, assistance technique, soutien matériel),
- Des opérateurs de transport efficaces.

La privatisation du BARC d'une part et la création d'une plate forme commune au BARC et au Groupement des Transporteurs Centrafricains (GTC) d'autre part, prépareront les opérateurs privés du secteur à mieux assumer leurs responsabilités.

g/ Autres projets (Hors PST2)

Si le programme de réhabilitation des réseaux routier et fluvial entrepris avec le concours de la communauté financière internationale s'est révélé très utile, il n'en reste pas moins qu'il n'a pas permis de minimiser l'impact de l'une des principales contraintes de l'économie centrafricaine à savoir l'enclavement du pays. Le Gouvernement centrafricain envisage de s'attaquer de façon résolue au goulot d'étranglement que constitue cet enclavement en accordant au cours de la prochaine décennie une attention aux grands projets de désenclavement dont seule la réalisation est susceptible d'avoir un effet réel sur les coûts de transport et améliorer la compétitivité de l'économie centrafricaine. Il s'agit du :

- Projet de barrage sur l'Oubangui en amont de Bangui
- Projet de construction du chemin de fer Bangui Océan Atlantique

- Projet de construction du chemin de fer Bangui Nyala au Soudan

g1 Projet de barrage sur l'Oubangui à Palambo

L'objectif du projet est de construire un barrage réservoir pour la régulation du débit de l'Oubangui dans la région de Palambo. L'étude de pré-faisabilité réalisée en 1990 par le bureau d'étude SOGREAH a proposé d'intégrer à ce projet une Centrale hydroélectrique pour satisfaire les besoins en électricité de la ville de Bangui. La CEE à l'époque a marqué un intérêt pour cet ouvrage mixte (barrage réservoir plus Centrale hydroélectrique) et était disposé à financer l'étude de faisabilité.

Ce projet figure à nouveau dans le PST2 qui envisage de financer l'étude de faisabilité. Le classement de cet investissement (priorité 3) est surprenant pour un projet pourtant vital pour la RCA et qui a le double avantage de rendre l'Oubangui navigable toute l'année et d'augmenter la capacité énergétique du pays.

Le Gouvernement ne désespère pas d'intéresser d'autres bailleurs de fonds (en dehors des intervenants du PST2) à ce projet dont la réalisation dans les dix (10) prochaines années lui paraît capitale. Son coût était estimé à 70 milliards en 1990.

L'étude de faisabilité pourrait se situer dans la première moitié de la décennie (2001-2005) et la réalisation de l'ouvrage dans la deuxième moitié (2006-2010).

La dimension sous-régionale du projet impliquant le Congo et la RDC lui donne un cachet particulier.

g2 Projet de Construction du chemin de fer Bangui Océan

L'intérêt de la RCA pour la construction du chemin de fer la reliant à l'Océan Atlantique ne date pas d'aujourd'hui. Cinq (5) études préliminaires ont été réalisées depuis 1968 recommandant la jonction soit avec le chemin de fer Camerounais soit avec le Trangabonais.

Les avantages économiques du projet sont évidents : le chemin de fer traverse des régions productrices de café, du bois et connues par ailleurs pour leur potentiel touristique. Le coût estimatif selon les tracés oscille entre 264 et 451 milliards de F.CFA à répartir entre les Etats concernés. (estimation de 1998). Bien que ne figurant pas au PST2, le Gouvernement attache du prix à ce projet dont la réalisation pourrait enfin désenclaver réellement le pays.

La décennie pourrait être consacrée à l'étude de faisabilité du projet et à la mobilisation des ressources nécessaires à son financement.

g3 Projet de construction du chemin de fer Bangui-Nyala (Soudan)

Ce projet propose un raccordement avec le chemin de fer soudanais et comporte un double avantage pour la RCA : il contribuera au désenclavement des régions EST du pays et constituera en même une ouverture sur la mer rouge et les pays arabes notamment les monarchies pétrolières dont certaines ont déjà des relations commerciales indirectes (par le Soudan interposé) avec la RCA. Le trafic comportera côté centrafricain des produits forestiers,

vivriers, du café, du coton et du côté de pays arabes des produits pétroliers essentiellement ainsi que des produits manufacturés à bon prix.

Le coût du projet est estimé à 725 milliards de F.CFA en 1998 pour une longueur totale de 1450 km (Bangui-Nyala). Il est ramené à 210 milliards de F.CFA après redimensionnement du projet à 420 km (Biraou-Nyala).

Le Gouvernement compte focaliser l'attention d'autres bailleurs de fonds notamment les pays arabes qui ont manifesté leur intérêt pour ce projet récemment à Karthoum.

4-2-2-2 Infrastructures d'énergie.

A- Electricité.

a/ Situation du sous-secteur

Le sous-secteur de l'électricité est confronté à de nombreuses difficultés dont les principales sont :

- La crise de l'ENERCA, une société d'Etat qui a le monopole de production, de transport et de distribution de l'électricité et qui n'a plus les moyens d'assumer ce monopole (pertes cumulées à 31 milliards de F.CFA à fin 1995, surendettement etc.),
- La mauvaise couverture du pays au détriment de l'intérieur où, l'électricité est distribuée à des fins domestiques mettant les opérateurs économiques dans l'obligation de réaliser d'importants investissements dans ce domaine,
- Le faible taux d'accès à l'électricité (3%), l'un des plus bas d'Afrique.
- Les coûts de branchements et de vente d'électricité jugés très élevés par les consommateurs et les opérateurs économiques.

b/ Objectifs

L'objectif principal du Gouvernement pour les années à venir, est d'augmenter l'accès de l'électricité aux populations des zones urbaines et rurales à moindre coût. A cela il convient d'ajouter les objectifs spécifiques suivants :

- La fin du monopole de l'ENERCA et l'ouverture du sous-secteur de l'électricité aux capitaux privés,
- L'augmentation progressive des capacités de production en mettant à profit le potentiel énergétique du pays afin de satisfaire les besoins de consommation d'électricité des populations et d'assurer une meilleure couverture du territoire national,
- L'accroissement du taux d'accès à l'électricité passant de 3% à 10% de la population,
- La mise en œuvre d'une politique tarifaire compatible avec les objectifs de développement du pays.

c/ Mesures

Pour atteindre ces objectifs le Gouvernement envisage plusieurs mesures dont :

- La restructuration de l'ENERCA sous forme d'affermage d'abord puis sous forme de concession,
- L'encouragement des initiatives communautaires privées dans les activités de production, de transport et de distribution dans les zones non couvertes par l'ENERCA,
- La mise en valeur des barrages de Palambo, Baïdou et Touloungou
- La réduction des coûts initiaux des branchements accompagnés des facilités de crédit pour la clientèle la plus défavorisée,
- La création d'un fonds de développement énergétique,
- L'électrification rurale décentralisée grâce aux redevances versées par les exploitants de l'ENERCA au financement du Fonds de développement énergétique.

B/ Pétrole

Trois (3) raisons justifient l'intérêt des autorités centrafricaines pour le sous-secteur pétrolier :

- La facture pétrolière lourde qui représente en moyenne 12 milliards de F.CFA par an soit 13% des recettes d'exportation en 1999.
- L'impact des coûts des produits pétroliers sur l'ensemble des activités économiques.
- Les ressources importantes en devises que le pays pourrait engranger s'il accédait au club des pays producteurs de pétrole.

C'est pourquoi le Gouvernement ne cesse d'encourager des sociétés pétrolières à entreprendre des recherches en RCA. Celles entreprises par la Société américaine CONOCO il y a une dizaine d'années, ont permis d'établir l'existence du pétrole dans la région de N'Délé se situant dans le prolongement du pétrole tchadien de Doba.

L'objectif du Gouvernement dans le cadre du nouveau programme est de faire procéder au forage du pétrole de N'Délé afin de se faire une idée de l'importance des réserves tout en facilitant l'octroi des permis de recherche aux sociétés pétrolières désireuses d'opérer en centrafricaine.

c. Réhabilitation de la poste

Elle passe par la réforme et le développement de la poste (modernisation des chèques postaux de la caisse d'épargne et amélioration de la qualité du service postal universel)

4-2-3 Mise en valeur des ressources humaines

La promotion du bien-être social implique la lutte contre la pandémie du SIDA, la pauvreté sous toutes ses formes et la promotion des secteurs sociaux vitaux.

4-2-3-1 Lutte contre la pandémie du SIDA

L'ampleur de la pandémie du SIDA et ses conséquences multiformes (cf 313) ne pouvaient laisser indifférent le Gouvernement Centrafricain. C'est donc à juste titre qu'il fait de la lutte contre le SIDA l'une des priorités du Plan intérimaire de santé (PIS).

a/ Objectifs du volet SIDA du PIS

L'objectif principal du volet SIDA du PIS est de parvenir à la réduction de la prévalence du SIDA par rapport au niveau actuel à travers la redynamisation du Programme National de lutte contre le SIDA (PNLS).

Les objectifs spécifiques portent sur :

- La réorganisation des structures de gestion du PNLS,
- Le traitement des affections opportunistes,
- La création d'un Centre de trithérapie,
- La prévention de la transmission mère /enfant du VIH par la névirapine,
- La prise en charge psychosociale.

b/ Activités

Diverses mesures sont envisagées à cet effet par le PIS notamment :

- La création d'une direction de lutte contre le MST/SIDA/tuberculose,
- L'élaboration d'un nouveau plan de lutte contre le MST/SIDA,
- La formation des agents à la prescription des médicaments spécifiques et non spécifiques,
- L'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments en l'occurrence les antirétroviraux,
- Le renforcement du partenariat,
- L'appui aux ONGs dans leur rôle de soutien aux personnes infectées et affectées,
- La promotion de l'usage du préservatif féminin,
- La mise en place d'un fonds de solidarité nationale.

Les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du volet SIDA du Plan intérimaire est estimée à 4 milliards de F.CFA.

Le Plan intérimaire de santé sera probablement relayé par le second Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2) qui continuera à faire de la lutte contre le SIDA l'une des priorités du gouvernement en matière de santé.

4-2-3-2 Lutte contre la pauvreté et promotion des secteurs sociaux de base :

La lutte contre la pauvreté est au centre des préoccupations des pouvoirs publics. En cela, ils sont en phase avec les bailleurs de fonds de la RCA (FMI, BM PNUD, UE) qui font désormais de l'éradication de la pauvreté la pierre angulaire de leur intervention dans ce pays.

Face à cette situation de la pauvreté, le Gouvernement s'est engagé dès 1995 dans le processus d'élaboration de sa stratégie de lutte contre la pauvreté avec le concours du Pnud. Le résultat est l'adoption en 1999 d'un Plan national de lutte contre la pauvreté (PNLCP) par les forces vives de la Nation, document qui est utilisé actuellement pour l'élaboration du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).

En attendant l'élaboration et l'adoption du CSLP, le Gouvernement dans son programme économique pour la période 2000-2002 et à la faveur des différents plans sectoriels, s'est engagé à réduire la pauvreté et à promouvoir les secteurs sociaux de base dont le bon fonctionnement profitera avant tout aux pauvres.

a/ Réduction de la pauvreté

Les stratégies et mesures préconisées ont pour cibles :

- L'établissement des priorités en matière de dépenses publiques et le renforcement de la coopération avec les groupes et organisations privés, y compris les églises, les ONGs (approvisionnement en services sociaux et commerciaux)
- L'adoption par le Gouvernement avec approbation de l'Assemblée Nationale d'une Déclaration de politique générale comportant les sept (7) engagements pour un développement durable et équitable :
 - Réduction de la pauvreté extrême de moitié d'ici 2015,
 - Enseignement primaire universel d'ici 2015,
 - Parité garçons-filles dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005,
 - Réduction de moitié de la mortalité infantile d'ici 2015 par rapport au niveau de 1990,
 - Réduction des $\frac{3}{4}$ de la mortalité maternelle d'ici 2015 par rapport à 1990,
 - Accès universel aux soins prénataux d'ici 2015,
 - Renversement de la dégradation de l'environnement d'ici 2015
- Promotion de micro-crédits pour soutenir les activités des plus démunis,
- Concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux et extérieurs sur les politiques de lutte contre la pauvreté,
- Collecte et préparation des données statistiques requises pour le suivi quantitatif des politiques sociales.

b/ Promotion des secteurs sociaux de base.

La lutte contre la pauvreté passe obligatoirement par l'accès de tous aux secteurs sociaux de base or la plupart sont sinistrés et ne sont pas en mesure de fournir les services escomptés. Les victimes désignées de ce dysfonctionnement sont évidemment les pauvres qui n'ont pas d'alternatives à la défaillance des services publics. La réussite du programme de lutte contre la pauvreté dépend donc de la réhabilitation des infrastructures sociales de base (Education, Santé, Eau, Assainissement et habitat).

b1 Santé

En attendant la mise en œuvre du PNDS2 à partir de 2003, le Gouvernement entend poursuivre ses efforts en faveur de la santé et consolider les acquis du PNDS1 grâce au Plan Intérimaire de Santé (PIS) dont les cinq (5) priorités sont :

- La lutte contre la maladie à travers les trois (3) volets :
 - Renforcement de la surveillance épidémiologique,
 - Prise en charge des cas de maladies notamment :
 - ❖ le SIDA (cf 4231)
 - ❖ la tuberculose (réduire au moins de 50% le taux de mortalité due à cette maladie d'ici 2002)
 - ❖ l'onchocercose (éliminer l'onchocercose comme problème de santé)
 - ❖ les maladies de l'enfance (IRA, paludisme, THA, LMD)
 - Renforcement des activités préventives et promotionnelles (lutte contre les épidémies).

Le coût de ce programme est estimé à 5 milliards 600 millions de F.cfa.

- La santé de la reproduction à travers les cinq (5) volets.
 - Opérationnalisation de la stratégie de la maternité sans risque (réduire le taux de mortalité maternelle de 948 pour 100.000 naissances à 700 pour 100.000 naissances),
 - Lutte contre la stérilité (réduire le taux de prévalence de la stérilité de 26% à 23%),
 - Renforcement de la lutte contre les pratiques néfastes
 - Redynamisation des services de planification familiale
 - Renforcement de la prise en charge de la santé des adolescents.

Le coût est estimé à 1300 millions de F. cfa

- La gestion des catastrophes avec les trois (3) volets :
 - Préparation à la gestion des catastrophes
 - Renforcement de la collaboration et de la coordination intersectorielles,
 - Développement des mécanismes de prise en charge des situations d'urgence.

Le coût programmé est de 108 millions de F.cfa.

- L'amélioration de la couverture sanitaire et de la qualité des soins avec ses cinq (5) volets :

- Développement des ressources humaines,
- Développement des infrastructures et des équipements
- Développement du sous secteur pharmaceutique,
- Financement du secteur de la santé
- IEC.

Le coût de ce programme n'est pas estimé.

- La planification et gestion du système de santé à travers les cinq (5) volets :

- Renforcement du SNIS ,
- Elaboration de la carte sanitaire,
- Elaboration du PNDS2,
- Opérationnalisation des districts sanitaires,
- Opérationnalisation du système de santé urbaine de Bangui.

Ce programme n'a pas non plus fait l'objet d'estimation.

- Coût et financement du PIS

Le coût total (hormis les deux dernières priorités) est estimé à 7 milliards de F.cfa. Le PIS pourra bénéficier des mêmes sources de financement que le PNDS1 à savoir :

- L'Etat qui compte consacrer en moyenne 16% de ses dépenses totales aux dépenses de la santé sur la période 2000-2002,
- L'extérieur qui était la plus importante source de financement du PNDS1 (80%) et le sera encore probablement pour le PIS,
- La participation communautaire dont le niveau par rapport au PNDS1 demeure encore mal connu. Il avoisinerait 5%.

b2/ Education.

En se conformant à l'une des recommandations majeures des Etats généraux de l'Education et de la formation de 1994, le pays s'est doté d'un Plan National de Développement de l'Education (PNDE) couvrant la période 1999-2010¹⁶

- Objectifs stratégiques.

Le cadre stratégique du PNDE se veut une réponse globale à l'ensemble des problèmes identifiés par différentes instances nationales (Séminaire de 1982, Etats généraux de 1994) et s'organise autour de quatre (4) objectifs stratégiques notamment :

- ❖ la qualité,

¹⁶ Ce plan validé lors d'un atelier national accuse déjà un retard par rapport au plan d'opération prévu. La mobilisation des ressources qui fait partie de la phase pré-opérationnelle n'a pas connu un début de réalisation notamment la consultation sectorielle des partenaires bi et multilatéraux de la RCA.

- ❖ l'efficacité ,
- ❖ l'accessibilité
- ❖ et l'équité.

- Programmes

A partir de ces objectifs, dix huit (18) programmes sont proposés pour un coût global de 78150 millions de F ;cfa (tableau 26)

- Financement

Pour contribuer au financement du PNDE, l'Etat qui en 1998 a consacré 10,9% du budget de fonctionnement à l'Education, entend porter son effort à 24,15% en 2005 puis à 30,8% en 2010.

Le budget d'investissement (78,1 milliards de F.cfa) sera financé à concurrence de 10% par l'Etat et 90% sur ressources extérieures.

- Résultats attendus.

Les résultats attendus visent entre autres :

- Le développement de l'enseignement préscolaire
- L'amélioration de l'enseignement fondamental qui se traduira par une augmentation des taux de réussite des examens (80% pour le DEF1 en 2010 contre 59% en 1994, 40% pour le DEF2 en 2010 contre 23% en 1994).
- L'augmentation du rendement de l'enseignement secondaire avec le taux de réussite passant de 25,5% (1994) à 35% (2010) pour l'ensemble des diplômés d'enseignement secondaire général
- Le développement de l'enseignement technique avec des taux de réussite pour le CAP progressant de 29% (94) à 40% (2010), pour le BET de 60% à 75% et pour les bacs techniques de 46% à 60%.
- Le développement de l'enseignement supérieur : professionnalisation des filières et amélioration des taux de réussite aux examens
- L'efficacité de l'alphabétisation fonctionnelle : renforcement des programmes d'éducation des adultes et d'alphabétisation fonctionnelle, réduction du taux d'analphabétisme de 59% (1994) à 30% (2010).

En dehors de ces résultats liés à la qualité de l'enseignement, le PNDE ambitionne également d'influencer positivement la qualité et l'efficacité du personnel enseignant, de l'administration, la qualité des bâtiments , des mobiliers, des matériels didactiques, de l'information (collecte des données et des statistiques) etc.

b3 Eau, Assainissement et habitat

- Eau

L'objectif d'ici 2005 est d'augmenter les points d'eau afin de permettre à 50% de la population d'accéder à l'eau potable. Pour cela il faut :

- ❖ réhabiliter les points d'eau existants,
- ❖ Construire de nouveaux points d'eau,
- ❖ Construire et équiper des ateliers de réparation et de maintenance,
- ❖ Sensibiliser la population,
- ❖ Contrôler régulièrement la qualité de l'eau distribuée,
- ❖ Mettre en œuvre le programme MVPE (mise en valeur et planification de l'eau).

- Assainissement

L'amélioration du cadre de vie des populations est l'objectif ciblé par le Gouvernement en matière d'assainissement.

Les mesures envisagées pour atteindre cet objectif portent sur :

- ❖ La mise en place des infrastructures modernes adaptées au ramassage des ordures :
- ❖ L'aménagement et le respect des espaces verts,
- ❖ Le renforcement des capacités des ONGs intervenant dans ce domaine
- ❖ La sensibilisation de la population et son implication dans les différents programmes.

- Habitat

L'objectif est de promouvoir l'habitat social, accessible à la majorité de la population.

Les mesures retenues consistent à finaliser et mettre en œuvre la stratégie nationale de l'habitat et à promouvoir un programme spécial pour le milieu rural.

4-2-4 Restructuration des forces de défense et de sécurité

Le renforcement de la Sécurité qui passe par la Restructuration des Forces de Défense et de sécurité, vise à créer un environnement sécuritaire propice au développement socio-économique du pays étant entendu que les menaces auxquelles doivent faire face ces Forces de Défense et de Sécurité sont constituées par les coupeurs de route, les braconniers et les bandits armés de certaines grandes villes.

4-2-4-1 Situation actuelle des Forces de Défense et de Sécurité.

Les crises militaro-politiques que le pays a connues en 1996 et 1997 ont mis en exergue les principales carences de Forces de Défense et de Sécurité. Elles portent notamment sur le sous-équipement, le vieillissement des hommes, la forte concentration à Bangui loin des zones d'insécurité de l'arrière-pays, la déficience de commandement et une perte de confiance des hommes de rang envers leurs supérieurs.

Tous ces facteurs défavorables réunis affaiblissent les Forces de Défense et de Sécurité et expliquent leurs dysfonctionnements ainsi que leur manque d'efficacité.

4-2-4-2 Nécessité de la restructuration.

Le Gouvernement, ayant pris conscience de la grave et préoccupante situation des Forces de Défense et de Sécurité a fait de la restructuration une des priorités de son action. Par cet engagement politique, le Gouvernement ambitionne de réorganiser en profondeur, ces Forces de Défense et de Sécurité afin de les rendre modernes, respectueuses des institutions républicaines, capables de défendre l'intégrité du territoire, l'unité nationale et aptes à participer au développement socio-économique du pays.

4-2-4-3 Stratégies à mettre en œuvre

Pour atteindre tous les objectifs de la restructuration, la stratégie à mettre en œuvre s'articule autour de plusieurs axes, à savoir :

- La mise en place d'un cadre institutionnel et administratif
- Le rajeunissement des effectifs par :
 - la mise à la retraite,
 - la démobilisation/ reconversion de 700 militaires et gardes,
 - le recomplètement des effectifs pour compenser les départs liés à la retraite et à la démobilisation reconversion
- La formation du personnel qui est un élément fondamental pour la professionnalisation des Forces de Défense et de Sécurité
- Le renforcement de la sécurité par la dotation des forces en équipements organiques, par la réhabilitation des infrastructures existantes et par le prépositionnement des unités dans les zones d'insécurité de l'arrière-pays.

4-2-4-4 Coût de la restructuration

Le coût financier de la restructuration s'élève à 28.729 millions de F.cfa dont le financement pourrait être assuré par l'Etat (9,6%) et l'Extérieur (90,4%).(cf tableau 27°

4-2-5 Mobilisation des ressources financières

Le financement du développement en RCA est confronté à deux difficultés : la faiblesse de l'épargne intérieure (cf 317) et la chute vertigineuse des flux financiers externes particulièrement l'aide publique au développement (cf 2.3.2.) d'où l'impérieuse nécessité d'inverser cette tendance à la raréfaction des ressources indispensables au financement de l'économie.

Pour y parvenir, la RCA se doit de mobiliser à son profit toutes les possibilités offertes par les systèmes financiers local et international.

4-2-5-1 Mobilisation des ressources financières internes

Elle est handicapée par plusieurs facteurs limitants au rang desquels on retiendra :

- La faible bancarisation de la RCA qui compte trois (3) banques commerciales seulement de surcroît représentées essentiellement à Bangui en dehors de deux villes de l'intérieur,

- La perte de confiance de la clientèle vis à vis de la caisse d'épargne.
- La quasi-absence de l'épargne publique liée au déficit chronique du budget de l'Etat,
- La faible implantation nationale des structures de micro-crédit : le crédit mutuel de Centrafrique (CMCA), fort du soutien de la Coopération française, est le mieux implanté mais son implantation est en deçà de la demande de la population,
- La thésaurisation sur une grande échelle qui est certes la conséquence de l'insuffisance d'intermédiations financières mais procède aussi de la volonté délibérée de certains opérateurs économiques connus pour leur hostilité vis à vis des circuit officiels de collecte de l'épargne,
- La fuite des capitaux qui revêt au moins deux (2) formes :
 - ❖ La sortie clandestine donc irrégulière d'importantes sommes d'argent à destination de l'extérieur,
 - ❖ Le non rapatriement par certains opérateurs économiques des recettes d'exportation qu'ils préfèrent loger dans leurs comptes à l'étranger.

Pour y remédier et en même temps faciliter la mobilisation des ressources intérieures, il convient :

- D'encourager et de faciliter l'implantation des mutuelles de crédit et autres institutions de financement décentralisé mieux à même de capter les sommes thésaurisées : (voir encadré n°2),
- D'accroître l'épargne publique grâce à l'élargissement de la base d'imposition et à une gestion plus saine des finances publiques,
- De lutter contre la fuite des capitaux en traquant les contrevenants aux textes en vigueur et en obligeant les opérateurs économiques à rapatrier les recettes d'exportation dont le maintien à l'extérieur ne se justifie pas,
- De créer les conditions pour encourager la diaspora Centrafricaine à transférer ses économies en RCA.

4-2-5-2 Mobilisation des ressources financières externes :

Les trois principales sources de financement d'origine externe sont l'aide publique au développement, l'allégement ou l'annulation de la dette publique et l'investissement direct étranger.

a/ Aide publique au développement (APD)

La forte diminution de l'aide publique au cours des années écoulées fait obligation au Gouvernement Centrafricain de tout mettre en œuvre pour inverser la tendance. Pour cela, il faut consolider la reprise des relations avec le FMI afin de faciliter les négociations avec les

autres partenaires au développement notamment la Banque Mondiale dont l'absence depuis fin 1996 pénalise des secteurs importants de la vie socio-économique (Agriculture, Education, Santé).

Il en est de même de la Banque Africaine de Développement (BAD) active il y a quelques années encore dans le secteur de l'éducation et la filière café. Par ailleurs, la RCA gagnerait à mettre à contribution sa diplomatie pour explorer d'autres possibilités de coopération (monde arabe, pays scandinaves).

b/ Dette publique

La dette de la RCA constitue un fardeau donc un obstacle à son développement. L'annulation d'une bonne partie à défaut de la totalité devient un objectif stratégique pour les années à venir.

Le Gouvernement s'engage à satisfaire les conditions d'éligibilité de la RCA à l'initiative PPTE afin de lui permettre de consacrer les sommes ainsi dégagées à la lutte contre la pauvreté.

c/ Investissement direct étranger (IDE)

Deux facteurs justifient l'intérêt du Gouvernement pour le capital privé étranger : la diminution de l'aide publique et l'importance des projets en quête de financement qui requiert le concours de tous les intervenants (publics et privés).

La faible intervention du capital privé étranger en RCA s'explique entre autres par un environnement toujours défavorable aux affaires. Aussi, le Gouvernement entend-il poursuivre ses efforts en vue de créer un environnement propice aux IDE. L'engagement des autorités à combattre la corruption et la prochaine adoption de la Charte nationale d'investissement sont autant d'initiatives nécessaires mais encore insuffisantes. Le Gouvernement compte agir également sur les facteurs de production dont la disponibilité à des coûts raisonnables est un paramètre décisif aux yeux des investisseurs privés.

4-3 Mécanisme de suivi/évaluation

Des mécanismes de suivi et d'évaluation sont indispensables à la bonne exécution du Programme d'Action pour la décennie 2001-2010. La multiplication cependant des mécanismes de suivi risquerait d'être nuisible à l'efficacité recherchée.

C'est pourquoi le Gouvernement se propose de confier le suivi et l'évaluation des objectifs du nouveau Programme au Comité National de suivi du CSLP qui sera créé dans le cadre de l'Observatoire National de Lutte Contre la Pauvreté.

La structuration de ce Comité National en Comités régionaux et locaux élargira le suivi à toutes les couches de la population et en fera un instrument efficace de suivi et d'évaluation du Programme.

4-4 Les besoins de financement du Programme

- Le coût global du Programme sur la période 2001-2010 est estimé à 650 milliards de F.CFA. (cf tableau 28, annexe) Ce montant ne saurait refléter la totalité des besoins de financement du Programme dans la mesure où les coûts de certains projets n'ont pas été chiffrés. Néanmoins on peut considérer qu'il représente 95% des besoins de financement de l'ensemble des priorités nationales.
- Plus de la moitié des investissements sont programmés sur la période 2001-2005 pour un montant de 368 milliards de F.CFA.
- La prédominance absolue du secteur des transports avec 67,5% des investissements sur la période 2001-2010. Au cours de la première période, seuls les investissements jugés prioritaires de rang 1 par le PST2 sont pris en compte à hauteur de 160 milliards. Durant la seconde période seront ciblés le barrage de Palambo (étude et réalisation), les études de faisabilité des chemins de fer Bangui – Océan et Bangui – Nyala et le désenclavement intérieur (priorité 2 et 3).

4-5 Conclusion.

La République Centrafricaine en tant que PMA est confrontée aux mêmes difficultés que les autres avec cette particularité qu'il appartient au groupe des PMA sans littoral. Autrement dit un lourd handicap supplémentaire qui le met en bien mauvaise posture par rapport aux PMA avec littoral.

Le désenclavement du pays est l'une des principales priorités de ce nouveau Programme. C'est donc à dessein que le Programme d'Action ambitionne de consacrer 67,5% des investissements au seul secteur des transports qui ne devra pas se limiter aux chantiers classiques de réhabilitation du réseau routier Centrafricain mais ira au delà en envisageant de rendre l'Oubangui navigable toute l'année (barrage de régulation à Palambo) et en amorçant les études de faisabilité des projets de chemin de fer dont la réalisation dans les vingt (20) prochaines années, se révélera d'une importance capitale pour la RCA. Son véritable désenclavement est à ce prix.

L'espoir du pays tout entier est de voir la communauté internationale appuyer massivement ses efforts afin de sortir du "cercle vicieux" de la pauvreté en contribuant au financement du Programme. Mais le soutien de la Communauté Internationale serait vain sans une mobilisation nationale d'envergure autour du nouveau Programme d'Action pour la décennie 2001-2010.

Le développement de la RCA est avant tout l'œuvre de ses enfants.

ANNEXES

- **Indicateurs Economiques**
- **Indicateurs Sociaux**
- **Matrice d'Actions**

I)- INDICATEURS ECONOMIQUES

Tableau n°1 : Evolution des soldes du tableau des opérations financières
(en milliard de F. cfa et en % du PIB)

ANNEE	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Déficit global dons compris	-30,2	-23,6	-35,3	-27,3	-5,7	-9,1	2,5	-8,4
Déficit global hors dons	-56,8	-50	-70	-63,9	-27,5	-37,1	-50,6	-51,9
% PIB	15,1	13,8	14,8	11,4	9	6,5	8,1	7,7

Sources : Administration centrafricaine, FMI et BEAC

Tableau n°2 : Evolution des soldes de la balance des paiements
(en milliard de F.cfa et %PIB)

ANNEE	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Solde de la balance commerciale	- 24,8	- 16,4	- 19,4	-7,3	-6,1	0,1	9,3	5,2	-13,7	-7,1
Déficit du compte courant (transferts officiels exclus)	-57,9	-44,5	-52	-36	-37,7	-51,2	-30,2	-40,8	-79,9	-80,1
% PIB	14,7	11,4	13,9	9,9	7,9	9,1	5,7	7,2	12,8	11,9
Solde global	- 3,7	- 11	-9,9	-2,2	38,4	-8,7	-8,6	-26,4	-33,2	9

Source : BEAC

Tableau 3 : Evolution du PIB réel en % (prix constants 1985)

ANNEE	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	Moyenne pour la période	Moyenne PMA
-Taux de croissance annuelle (%)	-2,2	-0,6	-6,4	0,3	4,9	6,4	-2,2	5,3	4,7	3,4	1,3	3,9 (1990- 1998)
- PIB par tête d'habitant (\$us)	380	370	350	330	345	350	300	320	230	310	337,5	235 (année 97)

Sources : Administration Centrafricaine, FMI, BEAC, Banque Mondiale, CNUCED.

Tableau n°4 : Structure du PIB en % du total

ANNEE	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Secteur primaire	43,3	43,0	43,9	43,8	42,8	44,1	48,8	49,6	48,2	48,4
Secteur secondaire	18,7	19,9	19,7	20,7	21,0	20,1	18,3	17,2	16,7	16,9
Secteur tertiaire	31,1	32,6	31,6	31,5	31,5	29,5	28,3	27,3	27,1	26,2
PIB (coût des facteurs)	95,1	95,6	95,3	96,1	95,3	93,6	95,3	94,1	91,9	91,5
Droit importation et impôts divers	4,9	4,4	4,7	3,9	4,7	6,4	4,7	5,9	8,1	8,5
PIB (prix du marché)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Administration Centrafricaine FMI, BEAC

Tableau n°5 : Poids des secteurs réels dans le PIB (prix courants)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
SECTEUR PRIMAIRE	45,3%	43,0%	43,9%	43,8%	42,8%	44,1%	48,8%	49,6%	48,2%	48,4%
Agriculture	29,6%	26,0%	27,1%	26,9%	25,9%	27,6%	31,5%	31,8%	30,7%	30,9%
Subsistance	28,4%	1,2%	26,0%	25,9%	23,8%	25,2%	29,2%	29,6%	28,4%	28,5%
Autres (y/c cultures rapport)	1,2%	8,7%	1,0%	1,0%	2,1%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,5%
Elevage	8,6%	8,7%	9,1%	9,6%	8,6%	8,9%	10,0%	9,7%	9,4%	9,2%
Chasse et pêche	4,5%	4,7%	4,6%	4,6%	4,4%	4,3%	4,8%	4,7%	4,6%	4,5%
Sylviculture	2,5%	2,5%	3,1%	2,7%	3,9%	3,2%	2,5%	3,3%	3,5%	3,8%
SECTEUR SECONDAIRE	18,7%	19,9%	19,7%	20,7%	21,0%	20,1%	18,3%	17,2%	16,7%	16,9%
Industrie manufacturière	10,7%	11,4%	10,5%	10,6%	9,5%	9,9%	8,9%	7,6%	7,7%	7,8%
Industrie extractives	4,2%	4,4%	4,5%	5,7%	5,5%	4,1%	4,1%	4,2%	3,4%	3,6%
Services Publics (eau électricité)	0,4%	0,4%	0,8%	0,8%	0,9%	0,7%	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%
Construction	3,6%	3,7%	3,9%	3,6%	5,1%	5,4%	4,5%	4,8%	4,8%	4,8%
SECTEUR TERTIAIRE	31,1%	32,7%	31,6%	31,5%	31,5%	39,5%	28,3%	27,3%	27,1%	26,2%
Service privés	20,4%	21,1%	19,9%	20,9%	19,7%	18,9%	20,3%	19,7%	19,6%	19,4%
Commerce, transports et télécommunication	14,9%	15,4%	14,7%	15,1%	14,9%	14,3%	15,4%	15,0%	14,9%	14,8%
Autres services	5,5%	5,7%	5,3%	5,8%	4,8%	4,5%	4,9%	4,7%	4,6%	4,6%
Administration Publiques	10,8%	11,5%	11,7%	10,6%	11,8%	10,6%	7,9%	7,6%	7,5%	6,9%
Intérieures	7,9%	7,7%	-	-	7,6%	6,7%	5,7%	5,7%	5,3%	4,9%
Assistances Technique Extérieure	2,9%	3,8%	-	-	4,2%	3,9%	2,2%	2,0%	2,2%	1,9%
PIB au coût des facteurs	95,1%	95,6%	95,3%	96,1%	95,3%	93,6%	95,3%	94,1%	91,9%	91,5%
Droits d'importation et Impôts divers	4,9%	4,2%	4,7%	3,9%	4,7%	6,4%	4,7%	5,9%	8,1%	8,5%
PIB aux prix du marché	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Sources : Administrations Centrafricaines, FMI, BEAC

Tableau n°6 : Contribution à la croissance réelle du PIB en % (prix constants)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
SECTEUR PRIMAIRE	2,8%	1,1%	0,5%	1,4%	0,6%	2,7%	1,8%	3,8%	2,3%	2,6%
Agriculture	0,6%	1,0%	-0,1%	0,4%	-0,2%	1,9%	2,1%	2,5%	1,5%	1,8%
Subsistance	1,5%	0,8%	0,2%	0,4%	-0,2%	1,8%	2,1%	2,4%	1,4%	1,7%
Autres (y/c cultures rapport)	-0,9%	0,1%	-0,4%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Elevage	1,3%	0,3%	0,3%	0,6%	0,4%	0,5%	0,0%	0,5%	0,3%	0,3%
Chasse et pêche	-0,8%	0,1%	0,1%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%
Sylviculture	1,7%	-0,3%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	-0,6%	0,5%	0,3%	0,3%
SECTEUR SECONDAIRE	-2,8%	-0,3%	-0,8%	0,2%	2,0%	0,6%	-1,9%	-0,6%	0,3%	1,0%
Industrie manufacturière	-1,4%	-0,4%	-0,8%	0,3%	0,7%	0,9%	-0,9%	-0,8%	0,5%	0,4%
Industrie extractives	-1,3%	-0,1%	0,0%	0,2%	0,3%	-0,4%	0,0%	-0,1%	-0,4%	0,3%
Services Publics (eau électricité)	-0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Construction	0,1%	0,2%	0,0%	-0,4%	1,0%	0,1%	-1,0%	0,3%	0,2%	0,3%
SECTEUR TERTIAIRE	-3,2%	-0,5%	-6,2%	-0,2%	1,5%	0,6%	-1,1%	0,0%	1,1%	1,0%
Service privés	-2,4%	-0,5%	-0,5%	0,4%	1,4%	0,5%	-0,1%	0,2%	1,0%	0,9%
Commerce, transports et télécommunication	-1,7%	-0,2%	0,0%	0,2%	1,1%	0,2%	-0,1%	0,2%	0,7%	0,7%
Autres services	-0,6%	-0,2%	-0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,0%	0,0%	0,3%	0,2%
Administration Publiques	-0,9%	-0,1%	-5,8%	0,7%	0,1%	0,1%	-1,0%	0,2%	0,1%	0,1%
Intérieures	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Assistances Technique Extérieure	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
PIB au coût des facteurs	-3,3%	0,3%	-6,5%	1,3%	4,1%	3,9%	-1,2%	3,2%	3,7%	4,6%
Droits d'importation et Impôts divers	1,9%	-0,9%	0,1%	-1,0%	0,8%	2,4%	-1,0%	2,7%	0,1%	0,6%
PIB AUX PRIX DU MARCHE	-2,2%	-0,6%	-6,4%	0,3%	4,9%	6,4%	-2,2%	5,9%	3,9%	5,1%

Sources : Administration, FMI et BEAC

Tableau n°16 : Evolution de l'épargne intérieure (% du PIB réel)

1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Moyenne RCA	PMA (1997)
-0,6	2,6	-0,4	1,8	6,0	-6,2	0,7	3,6	4,4	2,7	11

Sources : Banque Mondiale et Pnud : rapport mondial 1999

Tableau n°17 : Flux financiers et APD (en millions de \$ et en %) (versement nets)

	1985	1990	1995	1996	1997
Total flux financiers	115	258	168	160	101
APD	109	250	168	167	92
APD (%)	94,7	96,8	100	104	91

Source : Cnuced Rapport 1999 sur les pays les moins avancés

Tableau n°18 : Dette extérieure et service de la dette (en millions de dollars et en %)

	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999
Dette	354	860	1040	1013	915	873	966
% PIB	50	66	91	93	90	84	86
Service de la dette	30	36	17	15	16	29	36
% Recettes d'exportation	17	16	7	8	7	21	24

Sources : Cnuced Rapport 1999 sur les PMA, BEAC

Tableau n°19 : Niveaux moyens des exportations (1990-1999)

	Volume	Valeur (en milliard de F.CFA)
Diamant (en milliers de carats)	461	31,8
Bois (en milliers de m3)	110,8	11,6
Coton (en milliers de tonnes)	12,1	8,9
Café (en milliers de tonnes)	9,3	5,6

Sources : Administration Centrafricaine et BEAC

Tableau n°20 : Evolution des termes de l'échange

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
-Indice global des prix à l'exportation	91,9	79,3	74,5	74,4	159,9	169,9	150,6	155,5	147,5	148,1
-Indice global des prix à l'importation	113,4	118,5	114,0	115,7	227,8	225,2	217,3	238,2	235,7	234,5
-Indice des termes de l'échange	81,0	66,9	65,4	64,3	70,2	75,4	69,3	65,3	62,6	63,2

Source : BEAC

Tableau n°23 : Epargne intérieure brute et investissement brut (en % du PIB).

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Moyenne 1997	
							PMA	Afrique noire
Epargne	5,9	6,2	0,6	3,5	4,5	7,2	11	
-Publique	-5,8	-0,3	-1,6	-1,3	-0,3	-0,6		
-Privé	11,7	6,5	2,3	4,9	4,8	7,8		
Investissement	11,7	13,5	4,4	9,0	13,5	13,8	20	18
-Public	7,2	9,7	1,8	4,0	7,2	6,8		
-Privé	4,5	3,8	2,6	5,0	6,3	7,5		

Sources : Administrations Centrafricaines et estimations du FMI

Tableau n°24 : Evolution du service de la dette par rapport aux recettes budgétaires
(en milliards de F CFA)

	1990	1995	1996	1997	1998	1999
Service de la dette	11,5	19,5	20,3	18,1	17,4	21,9
Recettes budgétaires	43,1	51,5	33,1	45 ;0	56,2	62,6
% Recettes budgétaires	26,6	37,8	61,3	40,2	30,9	34,9

Source Administration

Tableau 25 : Evolution du nombre de touristes
hypothèse basse

ANNEES	MOTIF PROFESSIONNEL (AFFAIRES ET CONFERENCE)°	MOTIF D'AGREMENT (FAMILLE, TOURISME ORGANISE ET CHASSE)	AUTRES	TOTAL
1995	6143	1723	6015	13881
1998	3500	2340	1630	7470
2005	8030	3960	2000	13990
2010	10120	5650	2320	18090
HYPOTHESE HAUTE				
1995	6143	1723	6015	13881
1998	3500	2340	1630	7470
2005	11510	5570	2300	19380
2010	18000	8850	2930	29780

Source : PDDT

Tableau 26 : Programme et coûts respectifs

N°	PROGRAMMES	Coûts (en millions F.CFA)
1	Amélioration de la planification des activités pédagogiques	390
2	Maîtrises des effectifs	140
3	Amélioration de la planification des activités administratives	60
4	Amélioration de la planification/budgétisation	110
5	Amélioration de la planification des ressources matérielles	2.570
6	Amélioration de la qualité de l'information sur le système éducatif	1.310
7	Education pour le développement	2.950
8	Renforcement des performances du personnel	2.500
9	Renforcement de l'efficacité des services administratifs	130
10	Amélioration de l'efficacité des services financiers	130
11	Amélioration de l'efficacité des services de gestion matérielle	160
12	Amélioration de la gestion des ressources informationnelles	410
13	Accroissement des ressources matérielles	53.320
14	Accroissement des ressources humaines et renforcement des structures de formation des formateurs	7.670
15	Renforcement de la gestion du personnel	580
16	Renforcement de la capacité de mobilisation des ressources	250
17	Population scolaire capacité d'accueil	2.470
18	Programmes spéciaux	3.000
	TOTAL	78.150

Tableau 27 Coût du Programme (En milliards de F.CFA)

SECTEUR	2001-2005	2005-2010
Agriculture/Elevage	93	-
Tourisme	10	-
Transport	160	272
Santé	57	10
Education	70	-
Total	340	282

Sources : PDA, PDDT , PST2, PIS, PNDE

II)-INDICATEURS SOCIAUX

Tableau n° 7 : Indicateurs de scolarisation et de dépenses publiques

	Taux d'alphabétisation des adultes (%)	Taux de scolarisation		Dépenses publiques	
		Primaire (%)	secondaire	Primaire et secondaire %	Supérieur %
Année	1997	1997	1997	1993-1996	1993-1996
RCA	42,4	46,2	19,0	69,7	24
PMA	-	60,4	31,2	-	-

Source : rapport mondial sur le développement humain 1999

Tableau n°8 Indicateurs d'infrastructures humaines et matérielles

	1991	1992	1994	1995	1996	1997
Fondamental I Ratio						
Elèves/Enseignants	77	73	85	95	97	95
Elèves/salle	89	73	56	127	100	101
Fondamental II Ratio						
Elèves/Enseignants	49	40	49	-	60	55
Elèves/salle	85	76	81	-	103	106
Supérieur						
Elèves/salle	56	53	67	-	81	86

Source : Ministère de l'Education Nationale

Tableau n°9 : Evolution du taux de réussite aux examens (%)

	1990	1991	1992	1994
CEPE	48	70	-	-
Entrée en 6 ^{ème}	19	22	33	33
BEPC	23	36	47	40
BAC	28	28	40	28

Source MICS-RCA 1996

Tableau n°10 : Evolution de la couverture vaccinale selon les antigènes

	1990	1991	1993	1994-1995	1996	1997
BCG	93	94	90	77	94	68,1
DTC3	61	77	60	48	53	34,6
Polio	57	77	60	46	51	36,5
Rougeole	67	80	69	52	46	39,6
CV	48	68	51	37	36	-
VAT1	48	68	51	37	36	-
VAT2	69,6	32,2	17,5	31,8	60	8,6

Sources MSPP EDS-RCA 94/95 MICS-RCA 1996

Tableau n°11 cas des maladies les plus courantes

	1990	1991	1992	1993	1995	1996
Parasites intestinaux	168 825	126 543	97 333	87 454	8 287	11 453
Paludisme	174 436	125 038	89 930	82 072	100 962	95 028
IRA	12 6066	87 921	54 288	33 340	43 616	43 568
Diarrhée	116 123	60 712	43 600	41 136	39 617	39 129
Maladies d'appareil digestif	55 401	58 737	42 605	14 648	-	-

Source : Ministère de la Santé et de la Population

Tableau n°12 : Indicateurs d'impact

	Espérance de vie à la naissance		Taux de mortalité infantile (pour 100.000 naissances)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (100.000)		Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances)	
	1970	1997	1970	1997	1970	1997	1990	1995
RCA	42,3	44,9	149	113	248	173	700	948
PMA	43,4	51,7	149	104	242	162	1041	-

Source : rapport mondial sur le développement humain 1999, administration Centrafricaine.

Tableau n°13 : Evolution des infrastructures sanitaires

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Type de formation							
Publics							
Hôpitaux	19	19	19	19	19	19	19
Centre de santé	166	166	168	170	166	166	166
Poste de santé	206	205	205	205	211	215	216
Le proserie	5	5	5	5	5	5	5
Total I	396	396	397	399	401	405	406
Privés							
Centres médicaux	4	4	4	4	4	4	4
Cliniques/ Cabinets	60	60	61	60	60	62	62
Total II	64	64	66	65	24	66	66
Ensemble (+=)	460	460	462	464	465	471	472

Source : Ministère de la santé

Tableau n°14 : Evolution du ratio personnel de santé/population entre 1993 et 1999

Catégorie de personnel de santé	Normes OMS	Personnel santé par habitant en 1993	Personnel santé par habitant en 1999
Médecins	1/20.000	1/32916	1/21342
Chirurgiens dentistes	-	1/499239	1/484773
Pharmaciens		1/499239	1/339341
Techniciens supérieurs de santé	1/15.000	1/19201	1/20818
Sage femmes et infirmiers accoucheurs	1/10.000	1/17215	1/16159
Assistants accoucheuses	1/10.000	1/16191	1/13152
Infirmiers	1/10.000	1/3741	1/3733

Source :Ministère de la santé

Tableau n°15 : Proportion de femmes dans les hautes fonctions de l'Etat

FONCTION	NOMBRE DE POSTE	FEMMES	POURCENTAGES
Conseiller à la Présidence	15	0	0%
Conseillers auprès du Premier Ministre	5	2	40%
Ministres et Secrétaires d'Etat	26	3	11,5%
Députés	109	8	7,3%
Membres de la cour constitutionnelle	9	0	0%
Membre de la cour des comptes	17	1	5,8%
Directeurs et Chefs de Cabinet	35	1	1,8%
Chargés de Mission	40	2	2,8%
Prréfets	16	2	12,5%
Sous-Préfets	69	3	4,3%
Directeurs Généraux	-	2	
Inspecteurs d'Etat	25	2	8%

Source : Ministère des Affaires sociales

Tableau n°21 : Evolution des cas de SIDA au 31.12.1997

ANNEE DU DIAGNOSTIC		NOMBRE DES CAS DE SIDA
Avant	1990	1162
	1990	1312
	1991	840
	1992	636
	1993	290
	1994	50
	1995	649
	1996	2077
	1997	3192
	Total	10208

Source : Ministère de la Santé Publique

Tableau n°22 : Répartition selon le sexe et l'âge des cas de SIDA cumulés de 1990 à 1997

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Non précisé	Total
0-9	466	405	42	913
10-19	230	533	11	774
20-29	946	2176	97	3219
30-39	1497	1380	72	2949
40-49	744	512	22	1278
50-59	297	146	7	450
60 et plus	47	59	8	114
Non-précisé	126	131	254	511
Total	4353	5342	513	10208

Source MSPP

III)-Matrice d'Actions

DOMAINE D'ACTION	OBJECTIFS	STRATEGIE/MESURES	PERIODE DE REALISATION	COUTS (EN MILLIARD DE FCFA)	RESULTATS, ESCOMPTES
1. Macro-économie	<ul style="list-style-type: none"> - stabilité du cadre macro-économique - croissance de l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des recettes budgétaires - Maîtrise des dépenses - Lutte contre l'inflation - Amélioration de la balance des paiements - Poursuite assainissement système bancaire - Développement micro-finance. 	Continu	-	<ul style="list-style-type: none"> - PIB réel = 5% par an - Taux d'inflation = 2% par an - Déficit du compte courant extérieur = 6,5% du PIB
2. Priorités nationales 2.1 Développement des capacités de production et amélioration de la compétitivité de l'économie					
2.1.1 Agriculture/Elevage A. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture moderne, performante et diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - Distinction de deux zones de production (zones de cultures de rente et de cultures vivrières) - Professionnalisation des organisations paysannes et rurales - Mise en place d'un véritable outil de concertation et d'appui au monde rural - Renforcement et extension des activités de crédit rural - Dynamisation des micro- 	2000-2007	39,4	<ul style="list-style-type: none"> - PIB agricole 4,4%/an - Amélioration de la productivité du travail de 30% - Création de 450.000 emplois - Entretien et réhabilitation de 11000 km de piste rurales - 2500 à 5000 ha par an de cultures irriguées - Structuration du monde rural et

B. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du cheptel bovin et intensification de la production animale - Amélioration de l'élevage villageois - Appui aux élevages péri-urbains - Relance de l'apiculture - Conquête des marchés de la 	<p>filières à haute valeur ajoutée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous-secteur vivrier : augmenter et diversifier la production - Cultures industrielles : amélioration qualité et rendement de la filière café et augmentation de la production cotonnière - Aménagements ruraux (hydraulique villageoise, pistes rurales) - Sécurité alimentaire - Mise en place d'un environnement institutionnel et économique efficace - Mise en œuvre de programmes ou projets d'appui régionaux ou sectoriels <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des organisations professionnelles d'éleveurs - Promotion d'un secteur privé pour la commercialisation des produits - Accentuation des contrôles sanitaires et vaccinations aux frontières - Création de nouvelles zones d'actions agro-pastorales et 	2000-2007	18,9	<p>augmentation du niveau technique du producteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du cheptel : <ul style="list-style-type: none"> • Bovin de 1 million de têtes • Ovin/caprin de 570.000 unités • Porcin de 200.000 unités • Volaille de 350.000 unités - Occupation part significative des marchés de la CEMAC
------------	---	--	-----------	------	--

2.1.2 Mines	<p>sous région</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la contribution du secteur à la formation des richesses nationales - Préparation d'une stratégie à moyen terme pour le développement des ressources minières par le secteur privé 	<p>d'associations agriculteurs-éleveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration de politique minière - Révision du code minier - Adoption d'une loi régissant les exportations de diamant et interdisant les autorisations spéciales - Application des recommandations du conclave du Gouvernement sur le secteur minier 	2001-2010	-	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la production première et des exportation - Réduction de la fraude sur le diamant - Accroissement de la contribution du diamant aux recettes fiscales.
2.1.3 Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration et création des conditions de l'offre des produits touristiques - Multiplication par 2 du nombre des touristes en 2005 et par 2,5 en 2010 (hypothèse basse) - Multiplication par 2,5 en 2005 et - par 4 en 2010 (hypothèse haute) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rehausser la qualité des prestations touristiques - Mettre en place les excursions et circuits touristiques - Structurer le secteur du tourisme (réglementation professionnelle, groupements, réorganisation de l'administration du tourisme). 	2000-2010	10,1	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur ajoutée du tourisme international en 2005 : 2,5 –4 en 2010 3-6 milliards de F.cfa - Recettes en devises • Hypothèse basse : 5 milliards 2005 et 7,2 en 2010 • Hypothèse haute : 7,8 en 2005 et 12,5 milliards de Fcfa en 2010. <p>Recettes fiscales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1,1-1,4 milliard de Fcfa en 2005 • 1,4-2,2 milliard de Fcfa en 2010.

2.1.4 Forêts	<ul style="list-style-type: none"> - Plus grande contribution à l'économie nationale - Meilleure protection 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan Directeur d'utilisation des terres sur la base de l'inventaire des ressources naturelles - Mise en application des recommandations de l'audit forestier - Révision du régime fiscal et de la politique d'octroi des concessions forestières - Amélioration de la compétitivité des entreprises forestières grâce à une politique audacieuse de désenclavement et d'énergie - Transformation locale du bois 	2001-2010	-	<p>Emplois : 1400 emplois préservés.</p> <p>-</p>
2.1.5 Industrie	Accroissement de la contribution du secteur à l'économie nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Révision de la stratégie industrielle en vigueur au profit d'une stratégie basée sur les relations agriculture Industrie - Elaboration d'un Plan Directeur de développement industriel 	2001-2010	-	-

2.2 Développement des infrastructures économiques					
2-2-1 Infrastructures de transport	<ul style="list-style-type: none"> - soutien des efforts de relance économique 	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation de la complémentarité des modes de transport - priorité d'entretien d'un réseau prioritaire de transport - promotion du secteur privé - adaptation du secteur public à ses fonctions fondamentales - Restructuration du fonds routier - Régulation du débit de l'Oubangui 	2000-2005	Priorité 1 : 160 milliards de F .cfa Priorités 1 et 2 : 360 milliards de F. cfa	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des coûts de transport - Augmentation des exportations - Entretien permanent du réseau prioritaire (routier et fluvial)
2-2-2 Infrastructures d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de l'accès de l'électricité aux populations des zones urbaines et rurales - Politique tarifaire compatible avec les objectifs de développement du pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Restructuration Enerca - Ouverture du sous-secteur électricité aux privés - Réduction des coûts initiaux des branchements - Mise en valeur des barrages de Palambo, Baïdou et Touloungou - Electricification rurale décentralisée - Création d'un fonds de développement énergétique 	2001-2010	-	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement du taux d'accès à l'électricité de 3% à 10% de la population - Augmentation de la capacité de production - Baisse des tarifs - Allègement facture pétrolière - Gains en devises
-A. Electricité					

B. Pétrole	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture des besoins de l'économie nationale en produits pétroliers - Exportation en vue des devises 	<ul style="list-style-type: none"> - Forage - Termes de recherche aux sociétés désireuses d'entreprendre des recherches en RCA 	2001-2010	-	<ul style="list-style-type: none"> - Allègement de la facture pétrolière - Gains en devises
2.2.3 Réhabilitation de la poste	Redynamisation et modernisation de la poste	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation des chèques postaux - Réhabilitation de la caisse d'épargne - Amélioration de la qualité du service postal universel 	2001-2010		<ul style="list-style-type: none"> - Offre de services de proximité à la population - Collecte d'épargne populaire -
2.3 Mise en valeur des ressources humaines					
2.3.1 Lutte contre la pandémie du SIDA	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la prévalence de la pandémie du SIDA - Réorganisation des structures de gestion du PNLS - Traitement des infections opportunistes - Création d'un Centre trithérapie - Prévention de la transmission 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une direction de lutte contre le MST/SIDA/tuberculose - Elaboration d'un nouveau plan de lutte contre le MST/SIDA - Approvisionnement des formations sanitaires en rétroviraux - Formation des agents - Renforcement du partenariat - Appui aux ONGs qui soutiennent les personnes 	2001-2002	4	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la prévalence du SIDA par rapport au niveau actuel - Redynamisation du Programme national de lutte contre le SIDA

2.3.2 Lutte contre la pauvreté et promotion des secteurs sociaux de base	mère/enfant	infectées - Mise en place d'un fonds de solidarité nationale			
A. Lutte contre la pauvreté	- Réduction de la pauvreté extrême	- Etablissement des priorités en matière de dépenses publiques - Renforcement coopération avec la société civile - Adoption par l'Assemblée Nationale d'une déclaration de politique générale sur la lutte contre la pauvreté - Promotion de micro-crédits en faveur des démunis - Collecte et préparation des données statistiques pour le suivi des politiques sociales - Concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux et extérieurs	2001-2015	-	- Enseignement primaire universel - Parité garçons filles - Réduction de moitié de la mortalité infantile - Réduction des 3/4 de la mortalité maternelle - Accès universel aux soins prénataux - Renversement de la tendance à la dégradation de l'environnement
B. Promotion des secteurs sociaux de base					
a) Santé	- Consolider les acquis du PNDS1 à travers le plan, intérimaire de	- Lutte contre la maladie (renforcement de la surveillance épidémiologique, des	2000-2002 (PIS) 2003-2008 (PNDS2)	7 (PIS) 17 (PNDS2, estimation sur la base du PNDS1)	Réduction de 50% de la mortalité due à la tuberculose - Elimination de

b/Education	<p>santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès de tous à la santé <ul style="list-style-type: none"> - Qualité - Efficacité - Accessibilité - Equité 	<p>activités préventives et promotionnelles, prise en charge des maladies)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé de la reproduction (opérationnalisation de la maternité sans risques, lutte contre la stérilité etc.) - Gestion des catastrophes - Amélioration de la couverture sanitaire et de la qualité des soins (développement des ressources humaines, infrastructures et équipements, du sous-secteur pharmacie) - Planification et gestion du système de santé (renforcement du SNIS, élaboration de la carte sanitaire, du PNDS2, etc) <p>Cf les 18 programmes du PNDE en annexe</p>	2000-2002	78,1	<p>l'Onchocercose</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la mortalité maternelle de 948 pour 100.000 naissances à 700 - Diminution de la prévalence de la stérilité de 26% à 23% <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'enseignement préscolaire, - Augmentation des taux de réussite aux examens : <ul style="list-style-type: none"> • DEF1 : 80% en2010 • DEF2 : 40% • Diplômes du seconde degré général : 35% • Diplômes de l'enseignement technique <ul style="list-style-type: none"> ➤ CAP : 40% ➤ BET : 75% ➤ BAC : 60%
-------------	---	--	-----------	------	---

<p>2.4 Restructuration des Forces de Défense et de Sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation de forces de défense et de sécurité - Rajeunissement des effectifs - Professionnalisation des forces de défense et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un cadre institutionnel et administratif - Mise à la retraite - Démobilisation et reconversion de 700 militaires et gendarmes - Recomplètement des effectifs pour compenser les départs liés à la retraite et à la démobilisation reconversion - Formation du personnel - Dotation en équipement organiques - Préposition moment dans les zones d'insécurité 	<p>2000-2010</p>	<p>28,7</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement supérieur : professionnalisation des filières et amélioration des résultats - Réduction du taux d'analphabétisme à 30%. - Armée moderne rajeunie professionnelle et équipée - Sécurisation de la population et du territoire - Consolidation des structurés de la micro-finance - Système bancaire sain - Augmentation de l'épargne intérieure - Accroissement des flux financiers (publics et privés) - Accès à l'initiative PYTE - -
<p>2.5 Mobilisation des ressources financières</p>	<p>Accroissement du financement de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des mutuelles de crédit et 			
<p>2.5.1 Internes</p>	<p>Accroissement du financement de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des mutuelles de crédit et 			

<p>2.5.Externes</p> <p>3. Mécanisme de suivi/évaluation</p>	<p>l'économie par l'épargne intérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inversement de la tendance à la diminution des flux financiers notamment l'APD - Allègement du fardeau de la dette extérieur - Drainage du capital privé étranger (IDE) - Bonne exécution du Programme 	<p>autres institutions de financement décentralisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de l'épargne publique grâce à l'élargissement de la base d'imposition et à une gestion saine des finances publiques - Lutte contre fuites les capitaux - Poursuite assainissement du système bancaire - Consolidation de la reprise des relations avec le FMI - Exploration d'autres possibilités de coopération (monde arabe, pays de l'Europe du Nord) - Mise en œuvre des conditions d'éligibilité de la RCA à l'initiative PPTE - Implication du Comité National de suivi du CSLP appelé à être crée dans le cadre de l'Observatoire National de lutte contre la pauvreté 	<p>-</p> <p>-</p>	<p>-</p> <p>-</p>	
---	--	---	-------------------	-------------------	--